

LE FRONT

LE JOURNAL ÉTUDIANT DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE MONCTON

LE MERCREDI 27 MARS 1991/VOL 21 NO 10

DATES D'INSCRIPTIONS AVANCÉES



Le bureau du registrariat de l'Université de Moncton a annoncé lundi dernier que la rentrée universitaire se fera les 1 et 2 août prochain

à lire en p. 2

bruno's pizza

SPÉCIAUX DE L'OUVERTURE

- 1 - pizza de 16" seulement 10.95 \$
- 2 - pizzas de 12" seulement 12.00 \$
- 2 - pizzas de 9" seulement 9.00 \$
- 2 lasagnes (rég.) seulement 5.95 \$

383-2999

ACTUALITÉ

Le programme de recyclage va bon train: les barils se remplissent!

page 3

ACTUALITÉ

Succès financier au Kacho. La dette de 20 000 \$ est couverte

REVENUS DU KACHO

Période du 1er octobre 1990 au 28 février 1991

Revenus guichet	7,813.09 \$
Revenus bar	55,513.38 \$
Revenus nourriture	4,985.27 \$
Revenus bouteilles vides	1,051.64 \$
Revenus machines	1,318.43 \$
Revenus locations	1,900.00 \$

Revenu total 72,581.81 \$

Dépenses (y compris le prêt) 71,799.96 \$

Revenu net 781.85 \$

à lire en page 2

La Populaire...



...une compagnie
indispensable

POUR VOUS LES ÉTUDIANTS!

DISPONIBLE
À LA
CAISSE
POPULAIRE
ACADIENNE



Quatre mois plus tard Le Kacho en mesure de rembourser ses créanciers

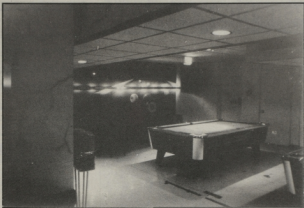
par Etienne ALLARD

Le premier bilan financier cette année du Kacho est positif. Le club étudiant a déjà l'argent en banque pour rembourser la totalité de ses dettes qui se chiffrent à 20 000 dollars. Les deux gestionnaires, c'est-à-dire la Fédération des étudiants et étudiantes du Centre universitaire de Moncton (Fébecum) et l'Université reçoivent respectivement 10 000 dollars sous peu, soit le montant qu'ils avaient prêtés au Kacho pour permettre la réouverture de celui-ci.

Par la même occasion, le Kacho a fait un profit de plus de 700 dollars pour cette période. Selon David Giarl, la population étudiante pourrait avoir une surprise pour le mois d'avril, c'est-à-dire qu'il y a une possibilité que le prix d'entrée qui est de deux dollars soit retiré. Le prix d'entrée était exigé pour aider le Kacho à rembourser la dette et nous l'avons fait, explique le directeur de la programmation du club étudiant.

Améliorations

Le Kacho a littéralement changé d'apparence depuis ces derniers mois. Depuis plusieurs semaines, Stéphanie Daigle et son équipe, tous étudiants de l'Université, ont mis beaucoup d'efforts dans la décoration du



Plusieurs modifications ont été apportées au décor du Kacho. Des étudiants des arts ont laissé aller leur imagination au grand plaisir, selon David Giarl, de la clientèle du club étudiant.

Kacho. «Tous les commentaires que nous avons reçus jusqu'à maintenant concernant la nouvelle décoration sont excellents. La population étudiante est contente de la nouvelle apparence du Kacho», a expliqué M. Giarl.

CKUM

Le système de son, le jeu de lumières, le plafond, un téléviseur de plus et le changement des tables de billard ont tous été des améliorations apportées au club étudiant.

«La présence de la radio communautaire, CKUM, est très importante. C'est elle qui nous fournit les disques et le «dick» jokey», souligne David Giarl. Cela nous permet de rester très compétitifs au niveau des nouveautés musicales. De plus, nous n'avons pas à nous casser la tête quand il arrive un pépin avec l'équipement, nous appelons CKUM et on vient le réparer, c'est une tâche qui est très bien faite», affirme-t-il.

Programmation

Le vendredi est la soirée la plus achalandée au club. «Le dimanche arrive beaucoup de personnes et cela développe une clientèle qui revient de semaine en semaine. Cette formule va sûrement revenir l'an prochain, car

cette soirée est, selon l'avis de plusieurs personnes, la plus grosse attraction de la semaine au Kacho.»

De plus, la soirée alternative apporte un gros changement à la programmation. Celle-ci est bien différente des autres clubs de la ville, car il n'y a aucune autre place dans la ville de Moncton où on peut retrouver ce genre de soirée. Elle répond en même temps à un besoin de la population étudiante, affirme M. Giarl.

«La plus grosse lacune qu'on devra corriger, c'est les jeudis soirs et les samedis quand il n'y a pas de «party» de faculté. Comme nous le fait savoir M. Giarl, il serait important qu'on trouve une solution avant la rentrée des classes au mois de septembre.

Surveillance étroite

La compagnie Mariscot, administrateur gestionnaire de la cafétéria sur le campus, contrôle la vente des boissons au Kacho. Aux dires de M. Giarl, cette compagnie fait un excellent travail et force en même temps une surveillance très étroite des boissons alcoolisées. Durant les années antérieures, il n'y avait presque pas de surveillance sur la vente de bière,

et selon M. Giarl, cela a joué dans la fermeture du Kacho.

M. Robert Gendron, directeur de la cafétéria, affirme qu'il n'aura aucune objection à revenir l'an prochain si des personnes lui en font encore la demande. Il croit que la formule est très bonne et elle sera en place pendant plusieurs années encore si la qualité de surveillance est maintenue.

Le club privé des étudiants de l'Université de Moncton est sur la bonne voie. Aux dires de Rémy Trudelle, directeur des finances sortant à la Fébecum. Les bons résultats que connaît actuellement le Kacho, sont de bonne augure en vue des futures discussions avec l'Université pour l'éventuel centre étudiant, conclut-il. ■

LE FRONT

Dans le prochain numéro:

entrevue avec
Frank McKenna
et dossier sur
le SIDA

Le monde de l'éducation est bouleversé!

par Diane TREMBLAY

Suite aux pressions exercées par les milliers de membres de l'Association canadienne des parents désespérés inc. (ACPD) cette année, les vacances estivales seront écourtées de trois semaines.

Au lieu de débuter le 6 septembre, comme d'habitude, tous les étudiants à travers le pays reprendront les cours la première semaine du mois d'août. De cette façon, les parents, à moins qu'ils ne soient professeurs, bénéficieront de vacances supplémentaires. Ainsi, ils pourront sans doute planifier plus longtemps d'avance leur voyage de pêche, la pêche aux «poissons d'avril».

Évidemment, ceci est une plaisanterie. Malheureux ceux qui ne se sont pas rendus à la lecture de ce paragraphe. Tout le monde sait que les parents préparent déjà l'arrivée de leur progéniture à la maison avec impatience et enthousiasme.

Le 1er avril prochain, il faudra donc vous méfier de ce genre de blagues. Vous pourriez être la victime cible. Si les gens vous regardent bizarrement passer, vérifiez si vous n'avez pas de poisson collé au dos!

LE POISSON D'AVRIL ne date pas d'hier. La coutume d'échanger des blagues pour cette occasion aurait pris naissance en France.

En fait, selon un article publié dans l'*Almanach moderne* 1991, jusqu'en 1564, les Français célébraient le nouvel an le 1er avril. À cette époque, ils échangeaient des cadeaux et des étrennes, un peu comme nous célébrons aujourd'hui, cette fête, le 1er janvier.

Toutefois, un bon maître de mots, alors que Charles IX se savait pas qui offrir à sa dulcinée, il décida de repousser le nouvel an au 1er janvier, à la grande déception de ses sujets qui recevaient des cadeaux à l'ancienne date.

Où, vous connaissez l'esprit pratique des Français - ils ont bien réussi à survivre dans notre pays nordique - qui ont donc arrangé les choses en les traitant à la blague. Les étren-

suite en p. 4

En un mot

Les étudiants de l'école de service social ont élu lundi dernier leur nouveau conseil étudiant pour la prochaine année universitaire.

Nathalie Thériault détiendra la vice-présidence, Anne Robichaud sera trésorière, Marion Robichaud sera la secrétaire et Nancy Légar représentera le CESSS au conseil d'administration de la Fébecum.

Le poste de président (il n'y avait aucun candidat) sera ouvert au mois de septembre prochain. Cinquante-huit étudiants sur 190 se sont présentés à leur droit de vote. À noter que les 43 étudiants de quatrième année n'ont pas voté. ■

Le Moyen-Orient sur la sellette

par **Najib GRIBAA**

Dans le cadre de la Semaine des arts, on a pu saisir, le mercredi 20 mars, à un forum international sur le Moyen-Orient qui avait pour thème principal: *Comment construire la paix au Moyen-Orient?*

Ce forum a été organisé par un comité spécial des arts, en collaboration avec la Coalition du

Sud-Est pour la paix. Les objectifs de cette manifestation étaient de permettre au milieu universitaire acadien de mieux s'informer sur les problèmes du Moyen-Orient, en plus de contribuer à la recherche de solutions durables aux problèmes de cette région du monde.

Le forum a commencé par une conférence de Jean-François

Beaudet, intitulée: *Nouvelles avenues pour construire la paix aujourd'hui*. Étudiant au doctorat à Montréal, il milite depuis une dizaine d'années dans plusieurs mouvements pacifistes et écologistes. Il nous a décrit certaines expériences écologistes et pacifistes menées à travers plusieurs zones de conflit, telles que le camp de paix installé sur la frontière irano-sa-

diennne durant la guerre du Golfe, les contacts établis avec des organisations de paix palestiniennes et israéliennes, et les brigades internationales de la paix opérant dans des pays comme le Guatemala ou le Salvador. Il a aussi traité de problèmes plus globaux tels que l'utilisation excessive du pétrole et les problèmes environnementaux qui en découlent.

Durant l'après-midi et la soirée, on a pu assister à deux panels et à une conférence de Jaurad Skali, membre du Centre d'études arabes pour le développement. Ces conférences ont réuni des intervenants de plusieurs origines et les interventions furent très variées et très enrichissantes. Parmi les solutions proposées, on trouvait celles-ci:

- sensibiliser les populations;
 - réaliser la compréhension réciproque entre les peuples;
 - remettre en question certains acquis économiques basés sur l'exploitation d'autres personnes ou peuples;
 - atténuer l'agressivité du capitalisme international et contenir la prolifération des complexes militaires-industriels;
 - créer la paix de bas vers le haut (et non le contraire);
 - démocratiser encore plus les sociétés occidentales par une plus grande participation des populations;
 - combattre le totalitarisme et encourager la démocratisation dans les pays du Sud (concrètement à ce qui se passe en ce moment);
 - instaurer une justice économique et sociale;
 - mettre l'accent sur l'éducation;
 - reconnaître les droits du peuple palestinien et obliger Israël à se conformer aux résolutions de l'Onu;
 - améliorer les rapports Nord-Sud;
 - limiter l'armement partout dans le monde et par seulement dans les pays dictatoriaux (après tout, *l'Israël a bien dit de démocratiser, souligne M. Skali*);
 - démocratiser l'Onu;
 - se méfier de certains médias.
- En fait, personne n'est à l'abri de la critique dans les problèmes du Moyen-Orient, mais, comme l'a précisé Maurice Raimy lors de la synthèse du forum, «il doit persister et on doit éduquer les générations

Un projet de société: l'écologie sociale

par **Najib GRIBAA**

Jeudi dernier s'est tenue à l'édifice Taillon une causerie portant sur le thème *L'autre révolution: écologie et non-violence*. Cette causerie a été présentée par J. F. Beaudet, militant écologiste et pacifiste qui vient de publier son second livre, intitulé: *L'autre révolution: écologie et non-violence pour une planète en danger*.

Révolution, car l'écologie sociale, champ de bataille de l'autre, peut devenir une alternative viable au marxisme et au capitalisme libéral. D'après le conférencier, l'écologie sociale est en fait un projet de société qui remonte à la vision politique de Gandhi, en Inde, et donc à l'action pacifique.

Selon lui, la révolution pacifique ne se fait pas du jour au lendemain: c'est un long processus de transformation progressive.

Le conférencier distingue les environmentalistes (y compris Greenpeace) et les partisans, des écologistes sociaux. Alors que les premiers s'attendent plus à des améliorations techniques pour l'environnement et se politisent de plus en plus, les seconds sont plus radicaux et remettent en cause les structures actuelles des pouvoirs politiques et économiques.

Pour les écologistes sociaux, les environmentalistes corrigent seulement les effets sans s'attaquer aux causes. Devant les dangers auxquels fait face notre planète (domination, inégalités, dictature du marché, destruction de l'environnement, etc.), le mouvement écologiste propose quelques grandes lignes pour la nouvelle société: intégration écologique des communautés en vue de coévoluer avec la nature, renforcement des pouvoirs locaux (municipalités et groupements populaires) au détriment des pouvoirs centraux, développer une économie coopérative et conviviale ou l'économie de marché est remplacée par une économie morale, non capitaliste, respectant multiculturalisme, et

Des barils bien remplis...

par **Michelle-Anne BREAU**

Les barils bleus (bien que plusieurs soient noirs) sont finalement arrivés. Les membres de Recycampus, le comité responsable de ce projet, sont fiers du déroulement des opérations: «Les gens ne mélangent pas les déchets, ils placent les bouteilles et les canettes dans leur baril respectif», explique Janique Cormier, étudiante de troisième année en géographie et responsable du comité pour le recyclage.

Il y a toutefois certaines facultés où les étudiants jettent n'importe quoi dans les barils. «En général, il n'y a pas de problème, mais dans certaines facultés, comme au pavillon Jacqueline-Bouchard, les centres de dépôts sont souvent remplis de déchets autre que des bouteilles et des canettes à recycler», souligne la responsable du projet.

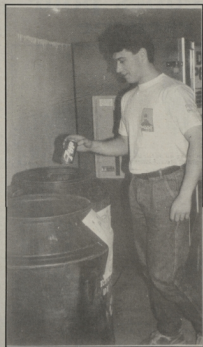
Janique Cormier soutient qu'au Ceps, le contrôle est très bien assuré car il n'y a qu'un seul endroit où les gens peuvent manger dans l'édifice. Les barils à la résidence LaFrance et à la Faculté des arts sont aussi très bien utilisés.

D'ailleurs, selon la responsable, le projet de recyclage fonctionne tellement bien que les membres de Recycampus ont été obligés de placer des petits seaux blancs à côté de certains barils. Ces seaux servent à accueillir les canettes et les bouteilles lorsque les barils sont pleins.

Une collaboration appréciée

Recycampus reçoit la collaboration du Service des bâtiments et terrains qui vide les barils chaque jeudi. De là, les barils sont transportés à un centre de recyclage de la région.

Le comité prévoit continuer le roulement pendant la période estivale. Et en septembre, le campus pourrait être équipé de barils pour le papier blanc et, éventuellement, pour le plasti-



D'après les responsables du projet de recyclage, les étudiants coopèrent actuellement si bien qu'en septembre, le campus pourrait se doter d'un programme semblable pour le papier.

au plastique. «Peut-être que les gens de Moncton et des environs se réveilleront s'ils voient que le projet fonctionne bien sur le campus», affirme-t-elle.

Le comité de recyclage lance bientôt un concours pour trouver une mascotte. Il veut ainsi sensibiliser les étudiants de première année dès la prochaine rentrée, en septembre. ■

suite en p. 4

suite en p. 7

Semaine des arts 1991 - un succès

par **Stephanie HOPPER**

C'est du 18 au 22 mars qu'a eu lieu la Semaine des arts de l'Université de Moncton. Sous le thème *La création au service de l'humanité*, un programme d'activités assez chargé a permis de faire connaître un peu les différents aspects de la Faculté des arts.

Le lundi 18 mars, plusieurs ac-

tivités se déroulaient, dont l'ouverture officielle de la semaine. Un atelier de peinture, une exposition de sculptures d'André Lapointe, professeur au Département d'arts visuels, et le concours d'installations des étudiants en arts visuels ont su montrer aux étudiants et aux professeurs les qualités du département.

L'ensemble de percussion *ET-R62* a su en divertir plusieurs lors d'un concert-midi à la place de la murale.

Une rencontre avec Serge Morin, professeur de philosophie, et une conférence de Jacques Paul Gauthier, professeur au Département d'histoire-géographie, ont su en éclaircir certains, tandis que la soirée de création littéraire animée par Jean-Phi-

lippe Raiche et Marc Arseneau a captivé l'intérêt de tous.

Le mardi 19 mars, plusieurs spectacles de musique ont eu lieu, dont des concerts de musique instrumentale, du Quatuor Arthur-LeBlanc, l'Orchestre d'harmonie du Département de musique et de l'ensemble *ET-R62*.

C'est le mercredi 20 mars qu'a eu lieu le forum international

sur le Moyen-Orient avec deux conférences, Jean-François Beaudet et Jawad Skali.

Un concert du Quatuor de saxophones de l'Université au Pavillon Jacqueline-Bouchard a offert aux étudiants de cette faculté un des talents de la Faculté des arts.

Les étudiants du Département d'art dramatique ont démontré leur talent le jeudi 21 mars à la place de la murale. Le tournoi *Les arts en herbe* qui a eu lieu toute la semaine a pris fin jeudi.

Une conférence de Guy Rocher portant sur *La contribution des arts et des humanités dans la société contemporaine* avait lieu le jeudi, et Gérard Arseneau, étudiant en musique, de son côté, a donné un concert de guitare le soir à l'édifice Mère-Marie-Anne, sur la rue King.

La Semaine des arts a pris fin le vendredi 22 mars, à la place de la murale avec des extraits de l'opéra *Hasard et Gretel*, le quatuor de guitare, et plusieurs artistes et comédiens de la faculté.

M. Fernand Arseneau, doyen de la Faculté des arts, s'est dit satisfait du déroulement de la semaine. «Il y a eu beaucoup de dynamisme et d'activités très variées, dans l'ensemble, mais j'aurais souhaité plus de participation aux conférences et au colloque».

M. Arseneau a expliqué que cette Semaine permet aux étudiants des différents départements de mieux se connaître, et aux différentes facultés de mieux connaître la Faculté des arts. «On passe le message que les arts ont beaucoup à donner».

suite de la p. 2

● Éducation

nes ont alors passé au 1er janvier tandis qu'on a imaginé d'offrir des objets ridicules le 1er avril.

Quoi qu'il en soit, souriez! Mieux vaut perdre la farce... pardon la face, plutôt que de faire le dindon! ■

suite de la p. 3

● Moyen orient

futures à valoriser certaines valeurs de plus au plus délaissées comme l'engagement, la générosité, la critique, l'autocritique et l'ouverture d'esprit.

Bien que cette manifestation ait été riche et variée, la présence étudiante est demeurée très modeste. ■

Radio-débat sur les ondes de CKUM Éduquer les jeunes pour vaincre le racisme



Un radio-débat sur le racisme a été retransmis sur les ondes de CKUM, en direct du Kacho, jeudi dernier.

par **Patrick BRETON**

Jeudi le 21 mars dernier, sur les ondes de CKUM, on a pu entendre des propos sur le racisme. Mais contrairement à ce que vous pensez, c'était des témoignages de professeurs et de membres du CCPEIC (Conseil canadien francophone pour l'éducation interculturelle), ce n'étaient pas que de simples propos. Pardon, «simples» est mal approprié ici car les propos sur le racisme, ce n'est pas aussi simple. C'est ce que l'on peut retenir de ce radio-débat qui se

tenait au Kacho.

En effet, selon M. Gérard Étienné, professeur d'information-communication à l'Université de Moncton, on apprend le racisme. Selon M. Étienné, ce serait à la petite école, et même à la maternelle que l'on apprendrait le racisme. D'après M. Étienné, ce serait en faisant lire des livres où l'on parle de nègres comme d'esclaves que l'on apprendrait aux enfants à être racistes.

Sur ce sujet M. Paul Longpré, ex-journaliste à La Presse de

Montréal, a déclaré que «c'est à la maternelle qu'il faut informer les jeunes sur les différentes cultures». M. Longpré a souligné l'importance de l'information interculturelle autant que la formation car, d'après lui, «l'information s'est formée».

Mme Nathania Feuerwerker, qui travaille dans une école élémentaire, a fait passer un questionnaire aux enfants à propos du racisme la semaine dernière. Ce sondage a révélé que 33% des enfants sont racistes et que 20% des enfants blancs croient

qu'ils font partie d'une race supérieure. De plus, 19% des élèves sont sexistes, ce qui, d'après Mme Feuerwerker, démontre que les parents ont encore du travail à faire. Sur ce, le rapport sur le harcèlement sexuel à l'Université de Moncton en est un bon exemple. M. Donald Poirier, professeur à la Faculté de droit de l'U de M.

Cette activité a été organisée par CKUM avec la collaboration du journal Le Front, du magazine Info-Mag et du CCPEIC. ■

Babillard

Des pommes pour Eve

Les étudiants de troisième et de quatrième années du Département d'art dramatique de l'Université de Moncton présentent leur exercice public d'interprétation, intitulé *Des pommes pour Ève*, du 9 au 13 avril, à 20h, dans le studio-théâtre La Grange.

Les billets seront prochainement en vente à la cantine de la Faculté des sciences de l'éducation.

Exposition au Musée acadien

Jusqu'au 27 mars, le Musée acadien de l'U de M présente l'exposition *Cartes d'Acadie* qui regroupe des cartes géographiques de l'ancienne Acadie et des provinces maritimes, des 17e, 18e et 19e siècles.

Conférence de Diane Poulin-Dubois

Diane Poulin-Dubois, de l'Université Concordia, prononcera une conférence, intitulée *Représentations sémantiques chez l'adulte bilingue et le nourrisson*, le mercredi 27 mars, de 15h30 à 17h, dans le local 510 du pavillon Léopold-Tailleur. Cette présentation d'intérêt général s'adresse à tous.

Exercice pédagogique d'interprétation

Les étudiants de deuxième année du Département d'art dramatique présenteront leur exercice pédagogique de fin de semestre, le mercredi 27 mars, à 14h et à 20h, au studio II (local A-207) de la Faculté des sciences de l'éducation. Ils interpréteront alors le deuxième acte de la pièce, *Il est important d'être aimé*, de Oscar Wilde.

L'ensemble des étudiants du Département invite, pour sa part, la population étudiante à assister à une classe ouverte d'expression corporelle qui aura lieu le jeudi 28 mars à 10h, dans la salle de danse (local 148C) du Cepa.

Semaine sainte

Les heures des offices religieux dans le Triduum pascal à l'église Notre-Dame-d'Acadie de l'Université seront les suivantes: jeudi saint, la célébration de la Cène aura lieu à 19h. L'église sera ouverte jusqu'à minuit pour l'adoration devant le Saint-Sacrement et la prière personnelle. Vendredi saint, la célébration de la Passion débutera à 15h. Samedi saint, il y aura une vigile pascalle à 19h et une réception suivra au sous-sol. La journée de Pâques, la messe sera célébrée à 11h.

Récital

Des étudiants du Département de musique donneront un récital varié le mercredi 27 mars, à 16h, à la salle de spectacle de l'éducation. L'entrée est libre.

Lancement de livre

La Galerie d'art de l'Université de Moncton effectuera le lancement d'un ouvrage sur l'opéra visuel, *La nuit des musiques*, le mercredi 27 mars, à compter de 17h. Ce lancement s'inscrit à l'intérieur de l'exposition de Paul-Émile Saulnier, intitulée *Un siècle d'œuvres: les nuits de rêve - la nuit des musiques en montre à la Gaum* jusqu'au 31 mars.

Conférence sur l'écriture autobiographique

Philippe Lejeune, maître de conférence en littérature française à l'Université Paris Nord, prononcera une conférence publique, intitulée *Les revendications actuelles de l'écriture autobiographique*, le mercredi 27 mars, à 12h, dans la salle 214 de la Faculté des arts de l'Université de Moncton.

Conférence sur l'entreprise Paramax

Marc-Alain Simard, de Paramax, donnera une conférence, intitulée *Activité scientifique chez Paramax*, le mercredi 27 mars, à 15h, dans le local A-102 du pavillon Bénédictin de l'Université de Moncton. Paramax, une filiale de la multinational Unisys, est une compagnie active dans le domaine de l'intégration de systèmes de défenses de haute technologie.

École de droit

UNIVERSITÉ DE MONCTON

À vous de juger

- Nous avons tenté de démontrer que notre École vous offre un programme de qualité, moderne, complet et efficace;
- Nous avons tenté de démontrer que notre corps étudiant vous assure un environnement stimulant sur le plan académique et intéressant sur le plan personnel;
- Nous avons tenté de démontrer qu'une carrière en droit vous offre des défis à la mesure de vos ambitions;
- Nous avons tenté de démontrer qu'une formation juridique vous ouvrira des portes nouvelles et insoupçonnées.

Maintenant, c'est à vous de juger! Si ces arguments vous ont semblé persuasifs, vous choisirez l'École de droit de l'Université de Moncton.



Vous pensez être en mesure de relever un tel défi? Votre choix: l'École de droit de l'Université de Moncton.

Yvon Fontaine, doyen

BScSoc (Moncton), LL.B. (Moncton), LL.M. (Toronto)

Barreau du Nouveau-Brunswick

Pour de plus amples renseignements sur les programmes de common law en français ou sur les conditions d'admission, vous pouvez communiquer avec Denise Surette (préposée au recrutement) ou avec Pierre Foucher (Vice-doyen) en composant le 858-4564 ou en passant au pavillon Landry

AG!

Le cheucheur Sin-Cy, Miraclo la magicien et la mystérieuse Radin, s'efforcent d'un royaume magique sont prisonniers du cosmos de l'Université de Moncton. consultation forte des idées et promotion publicitaire de Michel Albright



EDITORIAL



par Michel LALIBERTÉ

Le Kachô, un succès fou!

Le plus optimiste croyait que'il pourrait à peine garder la tête hors de l'eau. Les pessimistes lui accordaient peu ou pas de chances de survie. Pourtant, les premiers états financiers de notre club étudiant Le Kachô ont rapidement rectifié ces inquiétudes et cette inadmissible méfiance envers tout projet piloté par des étudiants. Sont effacées également les prédictions défaitistes émanant de toutes parts lors de la réouverture. Des résultats plus que satisfaisants à en juger par le rapport financier.

En quatre mois d'opération, les profits nets pour cette période s'élevaient à 781 dollars. Cette somme peut paraître minime, tout refus il faut ajouter que le club est propriétaire de plus de 6 200 dollars de nouvel équipement électronique. Plus important encore, le Kachô a recouvert son investissement initial de 20 000 dollars. Ce montant était été versé l'automne dernier par l'Université et la Fédération étudiante, notons qu'elle se portait garante de la moitié du prêt. Le côté actif du bilan du club est donc bien nanti et en santé.

Ces succès s'expliquent de différentes manières, à commencer par le travail exceptionnel et minutieux des deux directeurs du Kachô, du responsable des affaires financières de la Fédération et des artistes qui ont redonné vie au Kachô. Ils ont su, dès le début, se fixer des objectifs atteignables et des stratégies réfléchies. Les efforts et les heures de travail n'ont pas été comptés ou rebuffés. Des aspects essentiels pour réussir en affaires comme le démontrent d'ailleurs les détaillants qui ne cessent de s'accumuler au guichet, au comptoir de pizza et au bar.

Nous sommes en mesure aujourd'hui de mieux évaluer l'urgence que représentait la réouverture de notre place-bien à nous. Ce retour en force s'est effectué au grand déstabilisme des autres autres clubs à Moncton. Malgré des difficultés lors de certains soirs, le Kachô est redevenu cet espace d'expression culturelle et universitaire. Les étudiants s'y retrouvent entre amis dans un environnement connu et unique. Un lieu où ils peuvent se côtoyer entre francophones et universitaires. C'était un besoin essentiel qu'il s'agisse de combler, à en juger par l'achalandage, surtout le vendredi lorsque c'est notre jour de monde.

La réussite du Kachô démontre bien qu'avec peu de moyens et des talents qui ne demandent qu'à être exploités, on peut faire de grandes et belles choses. Des réalisations dignes du meilleur j'aime en elle donnent les résultats escomptés. Difficile de faire mieux. Domage pour certaines boîtes de nuit en ville qui se passaient, avant l'ouverture du Kachô, d'être insensibles à d'importantes sommes d'argent pour changer leur décor et tenter d'attirer la clientèle étudiante. Ce qui importe, c'est l'ambiance et non le prix des boissons.

Trop souvent les filobécasses se trouvent éblouies par des personnes qui préfèrent la critique au côté positif des choses. Dans le cas du Kachô, il serait impossible et impardonnable de passer sous silence une telle réussite.

Le Kachô, un bon exemple de saine gestion où les principaux acteurs ont opté pour des décisions éclairées, des stratégies intelligentes sans oublier les petits changements qui font toute la différence. Il est le résultat des mirages avec peu de vin et un bocal rempli d'incroyable par plusieurs étudiants. Le succès est incontestable. Domage qu'on ne puisse en dire autant de l'administration à Tadoussac. Que voulez-vous, les bonnes idées ne sont pas contagieuses, surtout lorsqu'on ne s'y expose pas. ■



Les à propos

par Stéphane PAGUET



Nous verrons bien en septembre

Après son discours électoral de jeudi dernier, à la Faculté des arts, le président sortant de la Fédération a dû répondre à quelques questions de l'auditoire.

La première, portant sur l'actuel pouvoir de réélection de la Fédération advenant une hausse des frais de scolarité, l'association étudiante ayant elle-même autorisé une augmentation de sa cotisation de 40\$. Donald Aubé a alors répondu que, contrairement à l'administration de l'Université, cette hausse était justifiée puisque la somme totale de l'augmentation était clairement répartie et que l'on savait où l'argent irait. Or, cette affirmation ne s'avère que partiellement fondée.

La résolution 1304-FE(A6)-910130 stipule que la cotisation étudiante de la Fédération passe à 108\$ par membre à partir de l'année fiscale 1991-1992, qu'il s'agit de plus riches que 25\$ de la cotisation soient affectés à la construction d'un centre é-

diant (...). Si le centre étudiant n'est pas construit, les 25\$ reviennent aux étudiants.

Il reste donc 15\$ qui peuvent être utilisés de n'importe quelle façon, puisque l'Assemblée générale, en acceptant la hausse, n'a pas spécifié où devrait aller l'argent en question. Il est bien sûr signalé, aux niveaux du compte-rendu des discussions dans le procès verbal (ce dernier n'étant pas encore signé au moment où je l'ai consulté, je l'admette), que Donald Aubé divise les 40\$ en deux parties, un montant de 25\$ pour le centre étudiant, et le reste (15\$) 58 pour le fonctionnement de la Fédération (frais d'opération), 23 pour un fond de roulement des opérations, 23 pour un compte de communication, 23 pour un compte de dépenses pour le directeur général et 45 pour activités sociales. Jamais l'Assemblée générale ne s'est pro-

sulte en p. 7

LE FRONT

Directeur

Michel LALIBERTÉ

Rédacteur en chef

Jean-François FORTIN

Rédacteur adjoint

Nancy ROY

Rédacteur associé

Marie DELO

Montage par ordinateur

graphique

Photographie

Laurie MELLANSON

Réviseur

Thierry Philippe LEBLANC

Conseillers

Suzanne YAPPO

Marc MATHIEU

Caricaturiste

Gilles ARSENAULT

L'éditeur

Nancy TRACULLE

Responsable de publicité

Gene DUGUAY

Diane LEBLANC

Gilles SAUVÉ

Dactylographe

Christine LEBLANC

Le Front est un hebdomadaire publié par la Fédération des étudiants et des étudiants de Saint-Jean-de-la-Rivière, 138 avenue Moncton, Université de Moncton, N.B., B1A 0B6. Téléphone: 558-6100.

Le matériel est prêt par graphiste, et toutes les photos, Moncton, N.B., B1A 0B6. Téléphone: 558-6100. L'abonnement est offert par Web Atlantic Ltd. 100 rue Moncton, Moncton, N.B., B1A 0B6. Téléphone: 558-6100.

Tous les textes et renseignements relatifs à nos activités ou à nos projets sont soumis à l'avis de la Fédération. Les textes sont soumis à l'avis de la Fédération.

Les textes sont soumis à l'avis de la Fédération. Les textes sont soumis à l'avis de la Fédération.

Les textes sont soumis à l'avis de la Fédération. Les textes sont soumis à l'avis de la Fédération.

Les textes sont soumis à l'avis de la Fédération. Les textes sont soumis à l'avis de la Fédération.

Plus d'eau à La Lanterne

«Si vous buvez, ne conduisez pas, nous dit-il. Il y a bien longtemps que la clientèle de La Lanterne ne compose presque entièrement d'étudiants et d'étudiantes de l'Université de Moncton. Les jeudis et samedis soirs, La Lanterne est «pacée» d'étudiants(e)s en quête d'une bonne soirée avec des amis(e)s. La direction de La Lanterne ne se tienne jamais de la présence de l'Université car elle fournit une clientèle de choix et de plus, une clientèle régulière. Quoi de mieux!...

On attire les étudiants(e)s, on pourrait même dire qu'on les appelle avec toutes sortes de spéciaux tels que celui du lundi et du mardi où l'on invite des groupes de 20 personnes et plus à profiter d'un spécial de la cuisine. Mais faites attention, La Lanterne est un établissement où l'on divertit ses clients, non pas seulement en leur fournissant une ambiance agréable, mais aussi en leur permettant de se désolater avec des boissons alcoolisées. Donc, si vous essayez d'obtenir un simple verre d'eau (même si vous conduisez), on vous laissera sans réponse à votre demande. Vous serez même refusé les soirs tels que le jeudi et le samedi lorsque la chaleur est presque insupportable. Raisons administratives!

sement des positions que nous observons dans le milieu universitaire depuis une semaine. S'il est de nécessité publique que dans nos sociétés, et partant dans nos Universités, les victimes du harcèlement sexuel sont en très grande majorité des femmes, il est essentiel de rappeler que des hommes en souffrent eux aussi. En conséquence, respectant les droits de la personne, une politique en matière de harcèlement sexuel ne peut en aucune façon laisser supposer, dans l'énoncé de ses principes, qu'une partie de l'humanité serait intrinsèquement plus masculine tandis que l'autre serait vouée à toujours occuper la position de la victime. Aussi, une politique qui viserait à prévenir et à sanctionner le harcèlement sexuel exclura tout préjugé quant au sexe des personnes impliquées. De plus, faut-il le rappeler, un présumé coupable est toujours innocent jusqu'à la preuve du contraire.

Lettre au recteur

Monsieur le recteur,

Des votre nomination à la tête de l'Université, vous avez manifesté un vif intérêt à l'endroit des conditions de travail des femmes dans notre institution et des injustices dont elles sont les victimes. Soyez assuré, Monsieur le recteur, que nous avons tous toujours apprécié au plus haut point les démarches que vous avez initiées dans ce domaine et les consultations publiques que vous avez organisées voici quelques mois. Le document *Les femmes... s'expriment* s'avèrera, nous en sommes convaincus, un outil important dans la poursuite de votre entreprise.

Si la provocation à quelq'un(e) d'effrayer les basions conservateurs du pouvoir majoritaire au-delà d'une certaine limite, elle ne peut susciter que la désapprobation. Notre désapprobation et notre étonnement furent grands, Monsieur le recteur, lorsque nous avons appris par les médias que l'administration de l'Université était, sur le point d'adopter une politique en matière de harcèlement sexuel sans qu'il y ait eu de discussions avec les parties, dont l'ABFUM qui avait soumis des projets alternatifs.

L'Université, en tant qu'institution démocratique, doit ouvrir ses débats aux idées et aux opinions divergentes. Aussi, dans le but de contribuer à la discussion d'une politique en matière de harcèlement sexuel, nous voudrions vous livrer, Monsieur le recteur, quelques-unes de nos réflexions et préoccupations. Nous ne cherchons pas à trancher la question, ni à retarder l'adoption d'un projet qui nous tient toutes à cœur. Aux personnes qui craindraient que nos propos puissent nuire à la «cause» des femmes, nous répondrions que c'est précisément en tant que femmes que nous parlons, vivement préoccupées par la question du harcèlement sexuel, mais inquiètes aussi du racisme

veit! Qui sait? Veut-on faire boire les étudiants(e)s? C'est bien ce que nous pourrions croire.

Alois continuez de boire mais n'oubliez pas, si vous conduisez, que la ligne jaune doit être à votre gauche, et la ligne blanche, à votre droite!...

Benoît Richard

Il n'est pas facile de faire boire les étudiants(e)s. C'est bien ce que nous pourrions croire. Alois continuez de boire mais n'oubliez pas, si vous conduisez, que la ligne jaune doit être à votre gauche, et la ligne blanche, à votre droite!...

Il n'est pas facile de faire boire les étudiants(e)s. C'est bien ce que nous pourrions croire. Alois continuez de boire mais n'oubliez pas, si vous conduisez, que la ligne jaune doit être à votre gauche, et la ligne blanche, à votre droite!...

Il n'est pas facile de faire boire les étudiants(e)s. C'est bien ce que nous pourrions croire. Alois continuez de boire mais n'oubliez pas, si vous conduisez, que la ligne jaune doit être à votre gauche, et la ligne blanche, à votre droite!...

suite en p. 8

Commentaire



par Hélène ROY

Feécum-Front: la cohabitation est-elle souhaitable?

Mercredi dernier, le conseil d'administration de la Féécum convoquait le directeur du Front à une réunion portant en majeure partie sur les relations entre les deux organismes.

Certains propos au sujet des activités de la Féécum parus dans les sections d'éditorial et commentaire n'ont pas été appréciés par quelques membres du CA de la fédération étudiante. La valeur factuelle et objective de ces textes était remise en question. Lors de cette réunion, le CA de la Féécum a donc adopté, à la quasi-unanimité, une proposition de création d'un comité mixte (Feécum-Front) de six membres, afin d'élaborer de meilleurs relations entre les deux parties.

La Féécum n'est pas le seul organisme dont le Front rapporte les propos, les faits et les gestes. Pourtant, l'existence de cette fédération, qui est la principale source de financement du journal, n'est jamais venue à l'esprit de l'équipe du Front pour des propos mais tenus envers d'autres groupes ou individus. Doit-on comprendre par ceci que lorsqu'il s'agit de la Féécum, ce n'est pas pareil?

Ce comité mixte permettra aux deux parties de s'asseoir pour discuter et trouver comment faire état des activités de la Féécum sans qu'elle en soit trop incommodée. Par là, le Front ne deviendrait pas l'organe de relations publiques de la Féécum mais il s'enrichirait de son côté.

Une telle proposition venant de personnes qui affirment être en faveur de la liberté de la presse est plutôt mal vue. Déplacées sont aussi des tentatives de propositions de genre: «il n'y a qu'à l'avertir, qu'ils le laisser aller mais la prochaine fois...» Un système de punitions, pourquoi pas? À quand la répression tant qu'il y a étiré? Ce n'est pas la proposition de création d'un comité mixte qu'il faille condamner mais uniquement le fait d'y

avoir pensé.

Il est à souhaiter que la Féécum et le Front soient en bons termes mais ils ne sont en aucun cas tenus d'avoir «des relations». Mais Muloney ne concède certainement pas de petites réunions avec Radio-Canada. Il y a un mandat à remplir qui est celui d'ordonner la masse universitaire. C'est ce qu'il y a à faire et c'est ce qui est fait.

Faudra-t-il en venir à penser à l'indépendance financière pour le Front comme ce fut le cas pour le journal *Impact* Campus de l'Université Laval? Là-bas, 50 cents par cotisation étudiante vont au journal. Bien qu'il n'y ait pas 50 mille étudiants au Centre universitaire de Moncton, plusieurs solutions pourraient être envisagées.

Par exemple, si Moncton se retirait définitivement de la Fédération canadienne des étudiants (FCE) - il n'est pas ici question d'éniercer qui ce soit à s'en retirer mais advenant le cas - cette cotation de quatre dollars par étudiants pourrait être mise, non pas à la disposition de la Féécum, mais à celle des étudiants par le biais du journal étudiant. La philosophie actuelle d'une information qui n'a pas «peur des mots» ne fera que continuer.

Il y a un élément qui semble avoir été momentanément oublié, c'est l'aspect critique. Car il est à espérer que les lecteurs du Front en ont et qu'ils sont capables de se faire leur propre idée sur une question aussi épineuse soit-elle. Si des gens ont aimé trouver des représentants de la Féécum en leur disant que le journal étudiant les avait «ramassés» ce n'est pas pour leur goût, c'est qu'ils sont capables de faire la différence, qu'ils ont une opinion. N'est-ce pas cela qu'il faut?

Si déjà, dans un milieu universitaire, un tel comité de pres-

suite en p. 9

suite de la p. 6

● Les à propos

roncée a) sur une lettre dirigée des 155; b) sur la signification des expressions utilisées (qui signifie «à pour activités sociales»); et c) sur le mandat du nouveau comité créé.

Dans ces conditions, Donald Aubé ne peut prétendre que l'augmentation de la cotation étudiante est entièrement claire et qu'il aura du poids devant l'administration de l'Université. Espérons seulement que le recteur tiendra sa promesse et qu'il n'acceptera pas une hausse des frais de scolarité supplémentaire à l'augmentation du coût de la vie.

suite de la p. 3

● Projet de société

solutionnant des conflits par la non-violence, etc. Ce projet, à tendance anarchiste, semble utopique à première vue, néanmoins le manifeste des écologistes sociaux a prévu une réponse pertinente: «Ne sont-ce pas les utopies qui stimulent les gens à agir pour un monde meilleur? Il est difficile de transformer une société si on n'a pas une petite idée du genre de monde qu'on veut.»

Lettre au président

Monseigneur le président,

Dans l'Hebdo-Campus du 14 mars 1991, le vice-recteur de l'Université de Moncton, M. Malfenfant, déclare qu'une nouvelle politique en matière de

suite de la p. 7

● Lettre au recteur

elle d'accepter la réalité d'une situation qui la met en cause? Il existe dans notre Université de nombreux comités qui travaillent en toute confidentialité, celui qui traitera le harcèlement sexuel ne fera pas exception à la règle.

Qu'il nous soit permis de vous dire encore, Monsieur le recteur, combien nous sommes préoccupés par la nature de certains propos que des membres du corps professionnel de notre Université ont tenu en conférence de presse. Non tant sur la place publique des départements et des écoles qu'elles ont accusé d'être des lieux de harcèlement sexuel, ces professeurs ont créé un climat de suspicion dont ont eu à souffrir les unités mises en cause. Nous redoutons, avec tristesse, que ces propos aux allures de pamphlets aient grandement nui à la réputation de notre Université.

Querions-nous, Monsieur le recteur, vous exprimer un dernier souhait? Nous espérons vous retrouver très bientôt dans un climat universitaire assaini où la sérénité de la polémique virulente aura fait place à un débat d'idées constructif. Dans le cas plus précis qui nous concerne, nous espérons que les différents courants de pensées qui cohabitent à l'intérieur du féminisme et qui, par conséquent, donnent lieu à l'existence de plusieurs groupes de femmes sur notre campus, puissent être inscrites et entendues dans le processus de consultation. Vous assurant de notre entière collaboration à la réussite de ce dernier, recevez, Monsieur le recteur, l'expression de notre plus haute considération.

**Anna-Marie Arsenault, prof. Sciences infirmières
Huguette Clavette, prof. Service social
Anne Desautels, prof. Psychologie**

**Isabelle McKee-Aitken, prof. Sociologie
Marie-Thérèse Seguin, titulaire Chaire d'étude comparatives et prof. Science politique**

harcèlement sexuel et sexiste pourrait être en place dès le printemps, ce qui implique que cette politique sera adoptée à la réunion d'avril du Conseil des gouverneurs.

Je suis personnellement favorable à la mise en place d'une grande politique en matière de harcèlement sexuel. Il est grand temps qu'un code de conduite en la matière soit établi dans l'ensemble de l'Université, comme c'est le cas dans la plupart des universités canadiennes. Cette politique exige que certains comportements considérés comme sexistes soient réprimés et demandera donc un changement d'attitude.

Toutefois, avant d'adopter un nouveau règlement au sujet du harcèlement sexuel et sexiste, il me semble que ce projet devrait être soumis à la discussion comme c'est le cas de tout projet de loi afin d'en étudier les conséquences. Sans avoir étudié le projet, qui ne semble pas disponible, au moins huit questions importantes se posent à moi.

Pour ma part, je n'ai pas encore vu les définitions proposées des termes «harcèlement sexuel» et «harcèlement sexiste». Je pense que la plupart savent ce qu'est du harcèlement sexuel puisqu'il est possible de se référer aux définitions qu'en ont donné les différentes commissions des droits de la personne et les tribunaux. Cependant, dans le contexte universitaire, quelques problèmes se posent. Si un professeur a des relations sexuelles avec une de ses étudiantes, s'agit-il nécessairement de harcèlement sexuel? Par exemple, si ce professeur décide de vivre avec cette étudiante ou même de l'épouser, est-ce encore du harcèlement sexuel? Et si l'étudiante en question vient d'un autre département que celui du professeur, qu'en est-il? En dehors des contacts sexuels, quels contacts sont permis et lesquels sont défendus? A titre d'exemple, lorsque j'ai demandé qu'on me donne un exemple de harcèlement sexuel, on m'a donné le cas d'étudiantes qui se rendaient au bureau de certains professeurs sans soutien-gorge, dans le but de faire augmenter leurs notes. Mais dans ce cas, qui harcèle qui, et s'agit-il bien là de harcèlement sexuel?

Deuxièmement, il importe de savoir de façon précise le terme «harcèlement sexiste». Pour ma part, j'ignore comment ce terme sera défini. Critiquer de façon systématique les théories fémin-

nistes sera-t-il considéré comme du harcèlement sexiste? Pour autant, c'est l'essence même de la vocation universitaire de critiquer les différentes théories.

Troisièmement, il est important de savoir qui pourra déposer une plainte. Est-ce que seule la victime sera autorisée à se plaindre ou bien est-ce que toute personne qui soupçonne qu'une personne a été victime de harcèlement sexuel et sexiste sera aussi autorisée à porter plainte, comme c'est le cas pour les enfants maltraités? Il importe de définir ce point parce qu'un acte peut avoir une signification différente pour la présumée victime et pour une autre personne qui est témoin du même acte.

Quatrièmement, il est important de savoir les mécanismes qui sont prévus pour la mise en œuvre de ce nouveau code de conduite. L'accusé aura-t-il le droit de se défendre, comme l'exigent la Charte canadienne des droits et libertés et les principes de justice naturelle?

Comment le pourra-t-il si le nom de la présumée victime lui est inconnu, comme semble laisser entendre la Collective au harcèlement sexuel et sexiste? Quels mécanismes de défense sont prévus?

Cinquièmement, quelle instance entendra les cas de violation du nouveau code? Y aura-t-il un tribunal quelconque? Si oui, comment ce tribunal sera-t-il composé? S'agira-t-il d'un comité composé uniquement de féministes d'une certaine chapel?

Sixièmement, il importe aussi de savoir les pénalités qui sanctionneront les violations au nouveau code. La personne trouvée coupable de harcèlement sexiste se verra-t-elle imposer les mêmes peines que celui condamné pour harcèlement sexuel? En d'autres mots, la personne qui critique systématiquement les théories féministes risque-t-elle les mêmes peines que l'agresseur sexuel? Il me semble qu'il y a lieu de définir au moins l'étendue des peines pour chaque type de «crime» sans quoi, personne ne sait plus à quel s'en tenir.

Septièmement, il me semble nécessaire d'établir des pénalités différentes pour les professeurs et les administrateurs coupables de harcèlement, d'une part, et pour les étudiants qui se rendent coupables de certains actes envers des professeurs, des étudiantes ou du

suite en p. 9

Gens d'ici

par Nathalie THIBAUT



Vivre confortablement en français.

Militant pour la francophonie en Acadie, étudiant à temps plein en science politique et fervent d'œuvres d'art. Voilà, je vous ai présenté Gino Leblond.

Pras tout à fait. Après tout, si je lui ai parlé pendant plus d'une demi-heure, c'est qu'il est sûrement plus intéressant que ce que ces trois lignes révèlent. Je dois vous dire premièrement qu'avant de faire cette entrevue, je ne connaissais pas Gino.

Originaire de Moncton, il en est à sa deuxième année au Centre universitaire de Moncton. Il veut, après avoir complété son baccalauréat, se diriger en droit, possiblement à Ottawa.

Et après? Je veux revenir en Acadie. Peut-être pour y aborder une vie politique mais j'en doute fort. Je veux plutôt pratiquer mon droit. Avant son retour à Moncton, Gino a milité pour la cause acadienne en même temps. In effet, c'est l'idéal!

Mais en quel honneur, me direz-vous, travailler-t-il si fort pour l'Acadie? Eh bien, Gino est président de la Fédération des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick. Cette fédération a pour but de militer entre autres jeunes Acadiens de devenir des agents de changement. Elle s'occupe aussi de revendiquer leurs droits en matière de discrimination (des services en français, etc.) Cela leur donne également l'occasion de prendre des décisions indépendamment des adultes. C'est un caractère assez unique.

Le rôle de Gino, en tant que président, est de superviser la globalité des activités, d'agir comme médiateur dans les discussions, de véhiculer les positions officielles de la FJNB

et d'être la porte-parole officiel de la fédération.

Gino était président du conseil étudiant de la polyvalente Mathieu-Martin de Dieppe et il a dû participer à l'assemblée générale de la FJNB. C'est ce qui l'a amené au sein de cette fédération. Son mandat se termine officiellement au mois de juillet 1991. Ce qu'il planifie pour l'an prochain? Mystère et boules de gomme!

Comment a-t-il reçu la signification de travailler pour la francophonie? «À la base, c'est mon environnement familial qui m'a influencé. J'ai été élevé en français. J'ai suivi mes études en français».

Notez aussi à l'occasion des occupations. Il est membre du conseil d'administration de la Fédération des jeunes Canadiens français, coprésident du Forum Jeunesse de Dialogues Nouveau-Brunswick et fait partie d'un groupe d'intérêt sur la douane, toujours au Nouveau-Brunswick. Pressé le gus, hein! Mais ce n'est pas tout. Il partage aussi son temps entre ses études et son amie.

Ce qui nous amène à parler de la chose la plus importante pour lui. Atteindre un équilibre entre la contribution que l'apporte à l'avancement de la société acadienne et le maintien de bons liens interpersonnels. Pour l'Acadie, je veux qu'elle s'achemine vers un but ultime, soit de s'autodéterminer.

Et ces fameuses œuvres d'art dont j'ai parlé au tout début? C'est pourtant simple. Gino me dit que si jamais il trouvait 100\$, il le mettrait de côté puis s'achèterait une œuvre d'art d'un artiste acadien. Probablement l'artiste québécois. Voilà de quoi flatter notre artiste.

Billet d'humeur

Bibliothèque Champlain: centre d'études ou centre social?

par François PAULIN

Assis dans mon coin, je travaille sur un projet de recherche à remettre le lendemain.

suite de la p. 8

● Lettre au lecteur

personnel ou soutien, d'autre part. On peut démettre un professeur ou lui imposer une suspension avec ou sans paye, mais ces recours sont-ils adéquats envers les étudiants? Enfin, finalement, le nouveau code s'appliquera-t-il uniquement aux hommes ou bien s'appliquera-t-il aussi aux femmes? Sera-t-il rédigé dans un langage neutre ou non? Je pose cette question parce que lorsque je me suis informé s'il y avait eu du harcèlement sexuel, on m'a donné l'exemple du harcèlement d'une étudiante envers une secrétaire. D'autres ont affirmé qu'une professeure leur donnait le quolibet de phrases notoires parce qu'elles n'étaient pas d'accord avec les positions féministes de leur professeure. Cette professeure pourrait-elle être accusée de harcèlement sexuel? Il y a donc lieu de prévoir toutes les éventualités.

Pour toutes ces raisons, il me semble nécessaire que la politique proposée soit publiée et discutée librement par la communauté universitaire pendant au moins quelques semaines, voire même quelques mois. Il s'agit là d'un processus normal dans toute société qui se prétend démocratique et qui vise la transparence.

Donald Poirier, avocat et professeur titulaire à l'école de droit.

suite de la p. 7

● Commentaire

do-relations est créé, jusqu'où iront les choses plus tard? Quant à la motion de blâme pour le travail du directeur du Front, il n'y en a pas eu lors de cette réunion, seulement trois membres du CA en parlant. C'était semble-t-il l'ancien CA qui l'avait faite. Dans ce cas, que venait donc faire le directeur du journal à cette réunion?

Peut-être rappeler que Moncton est l'une des universités canadiennes où le journal étudiant s'autofinance le mieux.

Pas capable de me concentrer. À droite, Gicote parle de son chat avec Marjorie. À gauche, Marc discute de sa sortie à la Lanterne avec Gilles. En arrière, Chantale vante ses nouvelles bottes à Michelle. En avant, Chris ne cesse de maugreler, ayant trop bu la veille. Si ça continue, je ne pourrai jamais finir mon travail. Je suis à la bibliothèque Champlain.

Depuis quelques temps, je me suis aperçu du va-et-vient continu et accablant qui se passe à la biblio. De quoi tomber sur le dos. En regardant les gens défiler, on se croirait à la Place Champlain, et non à la Bibliothèque Champlain. C'est le monde à l'envers. La chose la plus ahurissante est que personne ne semble s'en soucier. Même pas les responsables de la bibliothèque. Pour travailler en paix, il faut soit s'exiler au Centre d'études académiques ou demander un local d'étude. Cette dernière solution est même un peu supérieure car les personnes occupant le local d'étude ont semblé souter tester l'acoustique et l'insonorisation de la pièce.

La bibliothèque est devenu le lieu de rencontre du campus. Je suis certain qu'autant de personnes se rencontrent à la bibliothèque qu'à la Lanterne, ce qui n'est pas nécessairement mauvais. C'est quand même le lieu le plus fréquenté de l'université. Si seulement ces rencontres pouvaient se faire en silence!

En plus de toutes ces distractions, on dirait qu'aucun étudiant ne semble vouloir respecter les autres règlements de la

bibliothèque. Il y a deux semaines, la fille assise dans l'aisle en face de moi s'est allumée une cigarette. Le garçon à ma droite dégustait un paquet de chips Crunch/Chunch/Très belle atmosphère de travail.

Pourquoi les responsables de la bibliothèque s'interviennent-ils pas? Mystère. Si on le savait, le problème serait résolu. Mais jusqu'à ce temps, chacun d'entre vous doit faire un effort pour respecter les règlements de la biblio. Sinon, ce sera peine perdue.

Je suis persuadé de ne pas être le seul à avoir remarqué ceci. Croyez-le ou non, il y a encore des gens qui se rendent à la bibliothèque Champlain pour étudier. Scandaleux, n'est-ce pas? Les autres qui abusent de ce privilège (car l'accès à la bibliothèque est le plus grand privilège d'un étudiant) devraient respecter ceux et celles qui s'y rendent avec sérieux.

Vous souvenez-vous, à l'école secondaire, de la bibliothèque qui rôdait et qui fournait un peu partout afin de s'assurer que l'ordre y régnât? Serait-ce un peu trop de dire que Mme la bibliothécaire qui n'a-t-elle de me-taire aurait sa place à la bibliothèque Champlain? Je crois que non. Non parce que si aucune solution n'est apportée à ce problème, et rapidement, la bibliothèque sera bientôt perçue comme le centre social de l'université de Moncton. D'ici, j'entends certaines gens dire: «Alors à la bibliothèque Champlain pour discuter. Nous serons plus tranquilles. Tranquille! Oh ça j'ai un travail à faire moi!»

Carte postale



par MAFALDA

Évaluations inconséquentes

La semaine dernière, il nous a fallu, comme de coutume, répondre à des questions pour évaluer les professeurs. Là encore, je me bernerai à donner mon opinion personnelle par rapport à ce dossier. La première question que je me pose: Pourquoi deux questionnaires ayant sensiblement les mêmes questions?

Je me demande aussi comment des questions du genre: «Est-ce que la pondération des examens est bien exprimée sur le syllabus?», «Est-ce que le professeur donne bien un feedback après les examens?», «Est-ce que le syllabus présente bien le contenu du cours, etc. permettent une évaluation concrète des professeurs. Sur la totalité des questions posées, selon moi, deux seulement avaient vraiment trait à l'évaluation du professeur sa-

il susciter l'intérêt des étudiants? et «Est-ce que la théorie et la pratique? Je m'empresse vite de dire que ce n'est là que mon point de vue!

Je ne vous apprendrai rien en vous disant qu'avant chaque début de saison de hockey, il y a un camp d'entraînement, et que le joueur qui n'est pas en forme ne fait tout simplement pas partie de l'équipe. Personne au niveau d'une université n'a ce pouvoir: laisser un professeur au vestiaire.

Il me semble qu'une évaluation plus sévère, portant sur des éléments plus importants que la description d'un syllabus, et surtout avec d'éventuelles conséquences serait une réelle motivation et aboutirait à des résultats concrets au niveau de l'enseignement.

MAFALDA

CONFÉRENCE - L'INSTITUT DE CHIMIE DU CANADA

Frank Bachelor, président de l'Institut de chimie du Canada, prononcera une conférence, intitulée «The CIC, who are we and where are we going?», le jeudi 28 mars, à 12h, dans la salle D-102 du pavillon Rémi-Rossignol.

MARC'S FRIED CLAMS

269 McLaughlin Dr, Moncton, N.-B., 857-3176 * Restaurant familial *

"Spécialité coques frites"

Spécial pour les étudiants toutes les semaines

Lundi - jeudi 16h à 22h Vendredi - samedi 12h à 12h Dimanche 12h à 21h

LE CARREFOUR



LIEU: ÉDUCATION
LOCAL: A-102
VENDREDI 19H30

— L'ÉVOLUTION VS CRÉATION
— À DESTINÉE ÉTERNELLE
— LE FUTUR DE CE MONDE
— LA RÉMÉRIATION
— DIEU EXISTE-T-IL ?
— LA MUSIQUE ROCK
— LE RETOUR DU CHRIST
— LA SOLUTION
— LA VICTOIRE DE LA CROIX
— LA VENUE DE L'ANTICHRIST

VIEN NOUS
VOIR ET
APPORTE TES
QUESTIONS
BIENVENUE
À TOUS

Étudiant(e)s des Sciences Sociales

Assemblée général de

L'A.E.F.S.S.

(Association étudiante de la Faculté
des Sciences Sociales)

Le mercredi 3 avril

Local: 510 Taillon

Heure: 11h15

*Venez voir ce que l'on
fait pour vous!*

Le président de L'A.E.F.S.S.
PASCAL ROBICHAUD

Pour de plus amples information
téléphonez au 858-4568

Environnement

Le campus: un bon endroit où surveiller l'arrivée de la faune ailée



L'approche du printemps a coïncidé avec l'arrivée de la Boscage d'Amérique sur le campus. Cette espèce se distingue des autres oiseaux par la petite danse qu'elle fait lorsqu'elle se sent épiée (photo Service canadien de la faune)

par Alain CLAVETTE
et Denise DOUCET

Le Centre universitaire de Moncton est un endroit de choix pour observer un des spectacles les plus impressionnants de l'arrivée du printemps: la migration des oiseaux. C'est assez facile à faire. Il suffit de regarder dans les arbres et dans les champs vanés des environs pour voir ce qui s'y trouve. Vous pourriez en rester très surpris.

Si vous avez regardé cette semaine sur l'herbe dégagée, le long du tunnel reliant l'édifice des sciences à la bibliothèque, vous avez peut-être remarqué la présence d'un nouvel arrivé, un joli petit oiseau qui courait sur l'herbe: le pluvier killdeer. En regardant de plus près, on remarque que cet oiseau brun et blanc a des yeux et un cou-

ron orange vif. Il est vraiment attrayant. Encore plus spécial fut l'arrivée inattendue d'un autre espèce derrière l'édifice d'administration. Une boscage (et non boscage) d'Amérique, un oiseau bien rigolo qui est très timide et farouche, a su trouver une quantité abondante de vers de terre dans la terre dégelée au-dessus du tunnel. Le plumage de cet oiseau le camoufle bien, même s'il a l'air d'un animal sur lequel on aurait échappé de la peinture noire et rouge. Il a aussi un bec très long, mais peut-être que la chose la plus remarquable est la petite danse qu'il exécute, surtout lorsqu'il se sent épié. Il fait cette danse, qui rappelle un peu la lambada, pour avertir ses prédateurs qu'il est alerte de leur présence. Quantité importante de curieux et de naturalistes de la région sont venus

l'observer, tout en essayant de documenter photographiquement sa présence. Il est à espérer sincèrement que leur enthousiasme et leur exubérance n'aura pas sérieusement affecté ce petit oiseau. Il faut toujours s'assurer d'éviter de s'approcher des animaux (observer plutôt à distance et à des intervalles courtes et cela affectera moins l'animal). Le bilan d'arrivée des oiseaux au Nouveau-Brunswick, va maintenant continuer avec les jours. Les merles d'Amérique (rouges-gorges) sont arrivés le 17 (jour de la Saint-Patrick). Avec eux les carouges à épaulettes et les mainates bronzes ont monté la côte de Fundy en vagues impressionnantes. Les oiseaux commencent vraiment à arriver. Regardez bien! Vous serez peut-être aussi réjouis par quelques spectacles inoubliables. ■

Il y a dix ans

Les enjeux d'une hausse des frais de scolarité

NDLR: Chaque semaine, la direction du Front sélectionne un article, une lettre d'opinion ou un éditorial publié dans les pages du journal Il y a dix ans. Ces articles ou commentaires, bien qu'ils aient paru en 1981, traitent de sujets toujours d'actualité.

par Cyrille GODIN
Le 30 mars 1981

Il est de plus en plus certain qu'une nouvelle hausse des frais de scolarité va accueillir les étudiants de l'Université de Moncton en septembre 1981. Comment l'Université peut-elle justifier une telle action? Certes, l'augmentation du coût de la vie peut sembler à première vue un argument valable. Mais mettons-nous dans la peau d'un étudiant: comment va-t-il s'adapter à cette situation?

D'abord, l'étudiant vit lui aussi les conséquences de l'augmentation du coût de la vie. Le prix

de la nourriture, de l'essence, des matériaux de travail ne cesse d'augmenter. L'étudiant se trouve donc doublement pénalisé. D'une part, il doit déboursier plus pour son éducation, d'autre côté il doit payer les frais de la vie quotidienne comme tout autre individu.

Cependant, le revenu de l'étudiant se situe entre 2500\$ et 3000\$, ce qui est bien peu pour vivre pendant huit mois d'étude. C'est ici qu'intervient en jeu les prêts-bourses. Mais voilà, les prêts-bourses ne sont pas indexés au coût de la vie et de plus, l'étudiant se retrouve le plus souvent avec un prêt qui excède grandement la bourse.

Supposons que l'étudiant décide de payer cette hausse, il devrait alors s'attendre soit à une amélioration au niveau de l'enseignement, soit au niveau des services qui lui sont offerts. Toutefois, tel est loin d'être le

cas à l'Université de Moncton, nous en avons vu la preuve l'an dernier.

En avril 1980, le Conseil des gouverneurs de l'Université adoptait la motion d'une augmentation des frais de scolarité. Qu'avons-nous reçu en échange? Les heures d'ouverture du Ceps ont été réduites de

dix heures par semaine et son entretien a été grandement négligé, au point où les étudiants sont obligés de payer des médicaments en surplus suite aux conditions hygiéniques négligées du Ceps. L'Université a aussi fermé les salles de consultation dans trois facultés soit l'administration, les sciences

sociales et les sciences et génie. Notons en passant que ces salles ont été réouvertes sous l'initiative unique des étudiants.

Au niveau de l'enseignement, on note que plusieurs postes à temps plein sont devenus des postes à mi-temps. De plus, les

suite en p. 15

SLICES

Toute une pizza!

SPÉCIAL ETUDIANT

Un morceau de pizza
ou un sous-marin
d'un pied et une boisson
pour seulement 3 \$

Toutes les taxes sont
comprises dans les prix

689, rue Main, Moncton
(N.-B.) 856-6060

Programmation de la semaine

MERCREDI 27 MARS

Soirée alternative

JEUDI 28 MARS

"Party" des employées

Kacho fermé

VENDREDI 29 MARS

• Ouverture 14h

"Jam au Kacho" 17h30 à 22h

"Bouffe" de 16h à 19h

• En soirée, musique rock

SAMEDI 23 MARS

Kacho Fermé

LE KACHO OUVRE LES POSTES
SUIVANTS POUR 1991

DIRECTEUR DES SERVICES

tâches: responsable de l'organisation, de la direction et de la coordination du personnel du Kacho, ainsi que du fonctionnement du club.

DIRECTEUR DE LA PROGRAMMATION

tâches: responsable de la programmation et de la promotion des activités du Kacho, ainsi que du fonctionnement du club.

Le Kacho ouvre également des postes dans les services suivants:

Musique, entretien, sécurité, bar, autres (guichet, vestiaire, etc.)

Les postes sont ouverts jusqu'au vendredi 5 avril 1991

Achetez tôt et prenez congé à moitié prix, tous les jours de la semaine.

Vous pourriez gagner un voyage en train

POUR DEUX PERSONNES D'UNE VALEUR TOTALE DE 1 000 \$.



Pour les liaisons interville locales
Les billets doivent être achetés
au moins 5 jours à l'avance.

Où, les étudiants peuvent maintenant profiter des réductions de prix de VIA Rail™ 7 jours sur 7, y compris les vendredis et dimanches. Vous pouvez prendre le train plus souvent, à moitié prix. Et vous offrez le confort inégalable du train : l'espace pour allonger les jambes et le loisir de vous promener à votre guise. Vous pouvez manger, boire, vous détendre et même étudier.

Pour connaître toutes les conditions, appelez un agent de voyages ou VIA Rail.

- Les billets doivent être achetés au moins 5 jours à l'avance.
- Le rabais de 50 % est offert aux étudiants à temps plein, sur présentation de la carte d'étudiant pour les voyages interville en voiture-couch dans les provinces maritimes seulement.
- Des périodes de restrictions s'appliquent, y compris celle de Pâques (du 28 mars au 1^{er} avril) et celle des fêtes (du 15 décembre au 3 janvier).
- Le rabais de 50 % accordé aux étudiants à temps plein est en vigueur en tout temps pour les déplacements couverts sans achat à l'avance.
- Informez-vous des autres conditions ainsi que des offres pour les longs parcours.

Le concours «VIA, EMMÈNE-MOI!» se déroule du 11 mars au 30 avril 1991.

Vous pourriez gagner un voyage en train pour deux personnes d'une valeur de 500 \$ par personne. Procurez-vous un bulletin de participation à la gare VIA Rail où vous achetez votre billet de train. Cet été, ce pourrait être à votre tour de dire : «VIA, emmène-moi!».

Aucun achat n'est requis. Tous les étudiants de 18 ans et plus inscrits à temps plein à une université participante sont admissibles. Renseignez-vous auprès des gares VIA Rail pour tous les détails et les règlements du concours.

Tribune

De la liberté d'expression...

NDLR: La direction du Front réserve depuis peu cette section aux personnes de la communauté universitaire qui désirent exprimer leur point de vue sur différents sujets.

C'est au Commentaire-très pertinent de Marie-Anne Poussart paru dans la dernière édition du journal Le Front que je me dois de revenir à la charge et de proposer une réflexion à la rédaction du journal. Je veux ici remercier le directeur, Michél Laliberté, d'avoir bien voulu ouvrir les colonnes du Front à un professeur.

Sans vouloir indûment abuser d'un outil de communication dont la vocation première est d'être au service du corps étudiant, on me permettra de risquer à nouveau un point de vue sur une question qui, à vrai dire, reçoit, selon les lunettes idéologiques que l'on chausse, des réponses bien différentes, voire divergentes, je veux parler de la liberté d'expression et de ses possibles avatars.

Sans dénigrement aucune, je vois dans le geste du journal Le Front de créer une Tribune à l'expression des membres de la communauté universitaire, comme d'ailleurs au commentaire de Marie-Anne Poussart qui en prolonge et en souligne l'importance nécessaire, la volonté saine de permettre une interrogation lucide sur des questions dont notre communauté universitaire est saisie, sans succomber au consensus contrain, ni à l'urgence factice. Ainsi, pour reprendre rapidement l'exemple dont parle justement M.A. Poussart, au pilonnage et au blâme médiatisés de la semaine dernière, qui certes allaient assaillir au «dossier» en question toute la visibilité requise, mais qui paradoxalement le sous-travaient au débat démocratique et de surcroît, soumettaient le campus à la logique malsaine du soupçon - les harceleurs seraient légion, nous dit-on - on eût préféré, que l'ensemble des protagonistes - que nous sommes, documents en main, et en connaissance de cause, débats de la chose à tous les niveaux.

C'est pourquoi la liberté d'expression à laquelle il nous faut appeler ne doit jamais être confondue avec les cris et les hochements de quelque groupe que ce soit, mais ne doit non plus être assimilée à ces propos de dépit que peuvent font se contenir d'émettre ad nauseam. La morale de cette petite histoire? Du travail valable qu'effectue le journal Le Front, à la translation tant attendue de l'Ethédo-Campus, les enjeux véritables de liberté d'expression constituent d'immenses défis, à la fois simples et complexes : le refus obstiné à toute confiscation de la parole et l'établissement démocratique à vouloir à tout prix la défendre...

Mourad Ali-Khodja
Département de Sociologie

Conférence de linguistique

François Glin, professeur au Département d'économie politique à l'Université de Guelph, prononcera une conférence, intitulée Introduction à l'économie de la langue, le vendredi 22 mars 1991, à 13h, dans la salle 102 du pavillon Jacqueline-Bouchard. Le Département d'études francophones et le Centre de recherche en linguistique appliquée vous invitent à assister à cette conférence publique.



Harcèlement sexuel ou harcèlement sexiste?

NDLR: La direction du Front réserve depuis peu cette section aux personnes de la communauté universitaire qui désirent exprimer leur point de vue sur différents sujets.

Monsieur le recteur,

C'est avec étonnement que j'ai appris, il y a quelques jours, que l'Université de Moncton se propose d'adopter la politique contre le harcèlement sexuel et sexiste, élaborée par la Collective sur le harcèlement sexuel. Je tiens d'abord à vous féliciter de l'intérêt que vous portez à la situation des femmes sur le campus et de votre volonté d'agir avec diligence dans le traitement des dossiers qui s'y rapportent. En ce qui a trait au problème du harcèlement sexuel, il me semble toutefois que les principes qui sous-tendent le projet de la politique soumis par l'ABPUM, projet élaboré, entre autres, par le Comité de la condition féminine de l'ABPUM, méritent d'être pris en considération. Permettez-moi de vous faire part de mes préoccupations sur un aspect de ce dossier.

Les deux positions qui s'opposent sur la politique contre le harcèlement sexuel, celle de l'ABPUM et celle de la Collective, divergent sur un point fondamental, soit celui de la définition même du harcèlement sexuel. À première vue, il peut sembler inutile ou même futile de débattre de définitions. Et pourtant, il s'agit bien d'un choix de société que nous faisons ici. Adopter l'une ou l'autre des deux définitions en présence, c'est se prononcer sur le type de société dans laquelle nous voulons vivre. En fait, la question à laquelle nous devons répondre est celle-ci: jusqu'où voulons-nous codifier et légiférer l'ensemble des rapports interpersonnels entre les hommes et les femmes dans notre société?

Bégonne donc chacune des définitions afin d'en saisir, non seulement le contenu, mais aussi leur incidence sur les rapports sociaux.

Proposition de l'ABPUM

D'abord et avant tout abus de pouvoir, le harcèlement sexuel se manifeste par des paroles, des actes ou des gestes à connotation sexuelle et non désirés, et qui est de nature à porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité physique ou psychologique de la personne ou de la nature à entraîner pour elle des conditions de travail ou d'études défavorables.

le harcèlement sexuel peut se manifester entre autres par:

- une pression exercée sur une personne pour obtenir d'elle une satisfaction sexuelle qu'elle ne veut pas donner;
- des remarques de nature sexuelle qui dénigrent l'individu, le groupe ou l'orientation sexuelle d'une personne ou d'un groupe;
- un intérêt sexuel abusif et non désiré à l'égard d'une personne provenant d'une autre personne qui sait ou devrait savoir qu'un tel intérêt n'est pas souhaité;
- des avances verbales ou physiques non désirées qui se répètent, des allusions ou propositions de nature sexuelle persistantes non désirées;
- des remarques désobligeantes de nature sexuelle.

(politique en matière de harcèlement sexuel recommandée par l'ABPUM, p.1 et 2)

Proposition de la Collective

Le harcèlement sexuel et sexiste est d'abord et avant tout un abus de pouvoir. Il consiste 1) en une action coercitive et unilatérale exercée sur une personne pour obtenir d'elle une satisfaction sexuelle, 2) en un dénigrement de nature sexuelle qui porte sur l'individu, sur le groupe ou sur l'orientation sexuelle d'une personne ou d'un groupe. Il comprend des commentaires, des gestes ou des contacts physiques sexuels et offensants, soit à un moment donné ou lors d'une série continue d'incidents même mineurs.

Le harcèlement sexuel et sexiste comprend mais non exclusivement:

- des remarques désobligeantes, des blagues, des insinuations à caractère sexuel ou sexiste; l'affichage d'images pornographiques ou autres images dégradantes qui minent l'impact de soi;
- un intérêt sexuel persistant ou abusif de la part d'une personne qui sait ou devrait savoir qu'un tel intérêt n'est pas souhaité;
- des avances verbales ou physiques non désirées qui se répètent, des allusions ou propositions de nature sexuelle persistantes, des frottements, petites tapes ou caresses non consenties;
- l'agression sexuelle.

Proposition de la Collective contre le harcèlement sexuel, politique en matière de harcèlement sexuel, p.1)

Il importe d'insister sur le glissement de concept effectué par la Collective qui élargit la notion de harcèlement sexuel à celle de harcèlement sexuel et sexiste. La Collective demande donc à l'institution de réglementer non seulement le harcèlement sexuel (qui comprend les attouchements, les menaces et les propos à caractère sexuel non désirés) mais aussi tous les propos injurieux, le harcèlement sexuel et sexiste comprend mais non exclusivement des blagues ou des insinuations sexistes. Il pourrait s'agir d'une série d'incidents même mineurs.

Vous admettez avec moi que nous sommes ici très loin des «gestes ou paroles à connotation sexuelle et non désirées», ou même à porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité physique ou psychologique de la personne, comme le propose la politique de l'ABPUM. Pour nous, nous ne distinguons pas de mauvais goût puisse être faite sans mauvaise intention? Si nous ne distinguons pas les gestes, désagréables, des gestes graves, comment évoluons-nous non seulement l'ère du soupçon mais l'ère de la suspicion? Si nous acceptons la définition de la Collective, nous acceptons de codifier et, à la limite, de criminaliser l'ensemble des paroles qui portent sur le rapport hommes-femmes. Nous nous trouvons là dans le modèle de la gestion étatique des comportements humains, modèle qui évacue et qui nie la plasticité des rapports sociaux. Nous commissions bien la logique étatique qui, faute de régler un problème collectif, réglemente le comportement individuel des acteurs sociaux. Par exemple, l'état ne règle pas le problème de la pauvreté, il réglemente le comportement des assistés sociaux.

Voulons-nous vraiment vivre dans une société qui légifère le sens de l'humour? Voulons-nous vraiment que nos moindres paroles et nos moindres regards soient codifiés au point qu'une autorité supérieure puisse leur attribuer un sens en soi, en dehors de l'intention que nous leur portons? À vouloir tout prévenir et tout réguler, nous en arrivons non seulement à la négation des rapports individuels les plus élémentaires mais aussi à une négation de la vie. Comment pouvons-nous accepter de réglementer l'ensemble de nos rapports interpersonnels sans accepter de vivre dans une société asséptisée aux vœux d'une élite auto-proclamée?

Il importe de préciser qu'il ne s'agit pas ici de légiférer les propos sexistes. Nous avons toutes été visées par de tels propos dans notre quotidien et nous le serons encore. Toutefois, il n'est pas nécessaire et il serait très dangereux d'avoir recours à un appareil juridico-administratif pour gérer ce type de problème.

Le sexisme et ses effets doivent être repérés sur le plan systématique, et il faut proposer des solutions qui soient de nature structurelle. Si 32% des professeurs (sans compter les charges d'enseignement ID) occupent des postes précaires contre 11% des professeurs, l'institution doit agir pour rectifier cette anomalie en trouvant des façons d'éliminer les obstacles à l'entrée des femmes ou en adoptant des programmes d'action positive mais non en exerçant un contrôle sur les comportements individuels de chaque homme sur le campus.

Je ne crois pas qu'admettre qu'il y a domination des hommes sur les femmes au niveau social puisse nous permettre de conclure que chaque homme domine chaque femme individuellement et que, par conséquent, chaque femme puisse donner le droit de s'ériger en

poïce de chaque homme sur le campus. Il importe donc d'agir contre le sexisme au niveau systémique et de réglementer les comportements interpersonnels dans les domaines d'abus précis et bien définis tels que le harcèlement sexuel. Rappelons-nous que c'est toujours au nom de causes justes qu'on appelle un surcroît de contrôles. Malheureusement, l'histoire nous montre que les sociétés soumise au contrôle social sont esclôtées et se retournent toujours contre les citoyens et des citoyens.

J'espère, Monsieur le recteur, que vous saurez prendre en considération cette vive inquiétude avant que l'Université de Moncton prenne une décision définitive dans le dossier du harcèlement sexuel. La gestion des rapports entre les hommes et les femmes est très difficile compte tenu du contexte social actuel, et je vous réitère mon admiration devant votre volonté d'agir dans ce dossier.

Veuillez agréer, Monsieur le recteur, mes sentiments respectueux.

Huguette Clavette

Professeure à l'École de service social

Ouverture de poste Directeur du Front

La Fédération acceptera jusqu'au vendredi 29 mars 1991, 16h, les mises en candidature pour le poste de directeur du Front. Le mandat débuttera dès avril 1991 pour se terminer en février 1992. Les tâches associées au poste sont les suivantes:

- coordonner la sortie du journal;
- s'occuper de tout ce qui entoure le domaine publicitaire;
- s'occuper des abonnements;
- de concert avec la contrôleur, s'occuper de la rémunération des employés;
- rédiger les décrets, qu'il peut déléguer à l'occasion;
- s'occuper de l'embauche des employés;
- veiller aux bonnes relations de travail;
- être responsable des relations publiques;
- prendre la décision ultime en ce qui a trait au contenu du journal;
- s'occuper du budget.

La rémunération est de 50 \$ par semaine. Veuillez apporter votre mise en candidature et votre curriculum

Dieppe Auto



GARY LEBLANC

Félicitations aux nouveaux diplômés. A Dieppe Auto on a établi un programme pour les nouveaux diplômés universitaires. On peut vous placer dans une nouvelle voiture pour moins que ça coûterait à la financer

Impossible? Pour plus de détails, veuillez me contacter au **857-0444** ou à domicile au **382-4442**

Dieppe Auto Ltd
600, rue Champlain
Dieppe, N-B
E1A 1P4



OUVERTURE DE POSTES

(pour la période de septembre 1991 à mars 1992)

- Rédacteur/ice en chef *
- Rédacteur/ice adjoint-e *
- Responsable de section *
- Arts et spectacle
- Sports
- Journalistes

Critères d'embauche:

- maîtrise du français écrit;
 - disponibilité;
 - sens du leadership;
 - bonnes connaissances générales;
 - ouverture d'esprit.
- (* expérience du journalisme écrit)

- Préposé-e au traitement de texte
- Correcteur/ices (2)
- Réviseur-e

Ces emplois s'adressent aux étudiant-e-s fréquentant le Centre universitaire de Moncton et sont rémunérés avec des bourses.

La date limite de mise en candidature se termine le vendredi 29 mars 1991, à 16h. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Michel Laliberté, au 858-4526, ou rendez-vous aux bureaux du journal situés dans l'édifice de la Féculm. Le Front, on le lit parce qu'on le vit!

Exposition-concours bien réussie!

par Art L'INCONNU

C'est le lundi 18 mars qu'a eu lieu le vernissage de l'exposition *Le choix des profs* au Cube de la Faculté des arts, dans le cadre de la Semaine des arts.

L'exposition est intitulée *Le choix des profs* car elle a été jugée par les sept professeurs du Département des arts visuels de l'Université.

Cette exposition-concours regroupe les installations de treize étudiants du Département, soient Madeleine Richard, Jo-sette Boudreau, Suzanne Cormier, Isabelle Godin, Jacques Lantigne, Luc Bouchard, Jocelyne Comeau, Hélène Gauthier, Danyèle Belliveau, André Phelps, Marie-Josée Tremblay, Georges Blanchette et Serge Lévesque.

C'est Georges Blanchette (18e année) qui a gagné le premier prix de 2005. Jacques Lantigne (2e année) a gagné le deuxième prix de 1005 et Suzanne Cormier (2e année) a remporté le troisième prix de 505.

Les participants ont eu quelques semaines seulement pour préparer leurs œuvres et les résultats sont impressionnants. Une grille d'évaluation très spécifique a été suivie par les juges afin de déterminer les gagnants de façon plus objective. Mais la compétition a été très proche, vu le haut calibre des participants.

Les œuvres ont été jugées à partir de sept caractéristiques: le traitement de l'espace, la cohérence des médias entre eux,

l'efficacité des médias employés, la clarté du propos, la qualité de la composition, la qualité de l'exécution technique et l'originalité.

C'est la première fois que cette exposition-concours a lieu. *Le choix des profs* démontre très bien les différentes techniques apprises lors du baccalauréat.

André Lapointe, professeur de sculpture et un des organisateurs de l'événement, s'est dit très satisfait de la participation

des étudiants. «Il y a eu une bonne participation à l'exposition. De même, si l'on reprend l'événement l'année prochaine, le nombre de participants se verra probablement doubler».

M. Lapointe s'est dit aussi très content de l'expérience acquise par les étudiants lors de cette exposition.

L'exposition *Le choix des profs* sera en montre au Cube de la Faculté des arts jusqu'au 29 mars ■

Palmarès de CKUM

PALMARÈS FRANCOPHONE

- (1) 1. Redi Vassine - Dan'ti
- (2) 2. Luc de la Rochelle - Cash City
- (3) 3. Tango Tango - Des yeux
- (4) 4. Laurence Joubert - Les yeux noirs
- (5) 5. Patrice - O zang
- (6) 6. Mitou - Ça gâche Di-moi
- (7) 7. Vanessa Paradis - Amour jeunesse
- (8) 8. Daniel Lavoie - Long Courrier
- (9) 9. Enigma - Seduction
- (10) 10. Rita Barle - On ne peut pas résister
- (11) 11. Naigara - Psychopathe
- (12) 12. Mario Trudel - J'veux du rien d'autre
- (13) 13. Infidèle - Pénitence
- (14) 14. Stéphane Bess - Si j'avais des ailes
- (15) 15. Scholast Loux - C'est un pays
- (16) 16. Industrie - Pourment Park
- (17) 17. Milton - Danse un pas, vers moi
- (18) 18. Mange lours Mangé - Loco Loco
- (19) 19. Le Boyfriend - Ragga oh
- (20) 20. Praxia - Combien de temps

PROJECTIONS

Ren Ren - Livre avant tout
Edith Butler - Un million de fois, si t'arrives
Linda Lemay - Nos rêves
Jo Lemaire - C'est mon tableau
Hart Rouge - Inconditionnel
Les innocents - Rien n'est vrai
Vital Pinguin - Marche seul
Charles Bédard Jr. - Tu m'enlèves

PALMARÈS ANGLOPHONE

- (1) 1. Colin James - If You Lean On Me
- (2) 2. Word On Edge - Only The Lonely
- (3) 3. Allan - Waiting For Love
- (4) 4. The Jitters - I Love Her Now
- (5) 5. The Tragically Hip - Little Bones
- (6) 6. Sting - All This Time
- (7) 7. Black Pool - Dark And Days
- (8) 8. Backspace - Everyone's A Winner
- (9) 9. Sue Macleay - Maybe The Next Time
- (10) 10. Roger McGuinn - King Of The Hill
- (11) 11. Glass Tiger - Animal Heart
- (12) 12. Rosette - Joy Ride
- (13) 13. Heart - Secret
- (14) 14. Black Crowes - She Talks To Angels
- (15) 15. Poison - Ride The Wind
- (16) 16. Blue Rodeo - Touch Yourself
- (17) 17. REM - Losing My Religion
- (18) 18. Stompin' Tom Connors - Margie's Cargo
- (19) 19. The Posies - Suddenly More
- (20) 20. The Diving's - Touch Myself

PROJECTIONS

Invis - Bitter Tears
The Northern Pikes - Dream Away
Chagel Queens - Vicent Blue

Compilé par Daniel Robichaud,
Directeur de la musique

Amnistie Internationale

Il y aura une rencontre d'Amnistie Internationale, le jeudi 29 mars, à 18h, au local 133 de la Faculté des arts.

Conférence sur l'environnement

M. Louis LaPierre présentera une conférence intitulée *Enrichissement des déchets nucléaires au Canada, mercredi 27 mars, à 19h30, au local D-502 de l'édifice Rémi-Rossignol. Une discussion suivra la conférence.*

Cet Animal étrange... Pas bête du tout

par Mesmin PIERRE

Devant malheureusement peu de monde (représentation du jeudi), le Théâtre Populaire d'Acadie (TPA) a présenté, les 20 et 21 mars derniers à la salle de spectacle de la Faculté de l'éducation, *Cet Animal étrange*, de Gabriel Aron, d'après des nouvelles d'Anton Tchekov.

Côté jardin

Pour aller droit au but, l'interprétation de cette pièce a été bien rendue. En ce qui a trait au décor, on a opté pour quelque chose de simple, sans toutefois lésiner sur l'éclairage qui mettait les costumes en valeur. Un décor léger et rafraîchissant pour une pièce qui l'est tout aussi bien. Il ne faut pas s'y méprendre, la simplicité, dans cette représentation, n'a rien à avoir avec l'anodine. Le fil conducteur de la pièce (qui est en fait un ensemble de sketches) est la perception du comportement de l'homme. Comme si, ce n'était pas le chien qui se trouvait



La pièce *"Cet animal étrange"* n'a malheureusement pas attiré de grandes foules, les 20 et 21 mars dernier à la salle de spectacle de l'éducation

derrière les barreaux, mais bien l'homme (pour ceux qui ont vu la pièce). L'homme en cage pour fin d'observation. Ce qui fait la richesse de cette oeuvre dramatique, c'est qu'on peut reconnaître en chacun des personnages une partie de nous. Fait qui expliquerait probab-

lement les rires, fort nombreux, de l'ensemble des spectateurs.

Côté cour

Malgré la bonne performance de la troupe sur le plan global, on constate certaines faiblesses. Il n'y a pas une symbiose entre les comédiens. Certains réussissent très bien à jouer la comédie et à faire passer le message. Gestes, intonation, sentiments, niveau de langue, tout y contribue. D'un autre côté, certains d'entre eux n'ont fait que réciter machinalement leurs répliques, sans vraiment vivre l'histoire et entretenir une relation avec le public.

Hormis ces faiblesses, le TPA a fait du bon travail en ce qui concerne l'adaptation de cette pièce. L'appareil individuel, qui, au sortir de la salle, disait « Ça va bon et bien fait. Ça m'a redonné le goût du théâtre. Il y a un public pour le théâtre et il est attentif. En comparant ses lacunes, le TPA n'aura pas de difficulté à trouver preneur ».

Pont payant

Le comité voyage-New York organisera un pont payant le jeudi 28 mars, aux trois entrées de l'Université. Les fonds amassés aideront à défrayer le coût du voyage. En cas de pluie, l'activité sera remise au 4 avril.

● Il y a dix ans

charges des professeurs en congé sabbatique ne sont pas comblées par d'autres professeurs dans bien des cas. Alors, comment se permettre cette situation lorsque plusieurs cours contiennent trop d'étudiants et que les relations individuelles avec les professeurs sont dans ces cas presque inexistantes.

Ajoutons à tout ceci le fait que la clientèle de l'Université provient de milieux économiquement défavorisés. Les étudiants académiques peuvent difficilement défrayer d'autres coûts pour leur éducation. Il n'est donc pas surprenant de voir une baisse des effectifs à l'Université puisque plusieurs ne peuvent plus se payer une éducation à Moncton.

Ainsi l'éducation est-elle vraiment un droit à l'Université de Moncton? Les étudiants qui la fréquentent sont-ils des privilégiés? Il faut donc que les étudiants manifestent immédiatement leur mécontentement avant que l'administration leur coupe encore une fois les bras. Agissons pendant que nous avons encore le temps. L'éducation est un droit et non un privilège. ■

Ouverture de poste Directeur du Front

La Félicon acceptera jusqu'au vendredi 29 mars 1991, 18h, les mises en candidature pour le poste de directeur du Front. Le mandat débutera dès avril 1991 pour se terminer en février 1992. Les tâches associées au poste sont les suivantes:

- coordonner la sortie du journal;
- s'occuper de tout ce qui entoure le domaine publicitaire;
- s'occuper des abonnements;
- de concert avec la commission, s'occuper de la rémunération des employés;
- rédiger les éditoriaux, qu'il peut déléguer à l'occasion;
- s'occuper de l'embauche des employés;
- veiller aux bonnes relations de travail;
- être responsable des relations publiques;
- prendre la décision ultime en ce qui a trait au contenu du journal;
- s'occuper du budget.

La rémunération est de \$0 \$ par semaine. Veuillez apporter votre mise en candidature et votre curriculum

LE FRONT Emplois

(pour la période de septembre 1991 à mars 1992)

- Rédacteur/trice en chef *
- Rédacteur/trice adjoint-e *
- Responsable de section *
- Arts et spectacle
- Sports
- Journalistes

Critères d'embauche:

- maîtrise du français écrit;
 - disponibilité;
 - sens du leadership;
 - bonnes connaissances générales;
 - ouverture d'esprit.
- (* expérience du journalisme écrit)
- Préféré-e au traitement de texte
 - Constructeurs/Trices (2)
 - Réviseur-e

Ces emplois s'adressent aux étudiant-e-s fréquentant le Centre universitaire de Moncton et sont rémunérés avec des bourses.

La date limite de mise en candidature se termine le vendredi 29 mars 1991, à 18h. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Michel Laliberté, au 858-4526, ou rendez-vous aux bureaux du journal étudiants dans l'édifice de la Félicon.

Le Front, on le lit parce qu'on le veut!

AVIS RECHERCHE



LECTEURS

INFO MAG devient un objet rare, vous ne pouvez sûrement plus vous le procurer.

TOUS les articles du numéro de mars 91 sont en vitrine, au cube à la faculté des Arts.

Pour vous abonner au magazine **INFO MAG** venez-nous voir au local 115 de la faculté des Arts.

Vous recevrez **INFO MAG** chez vous, sans que personne ne puisse vous le détruire...

BOUGEZ AVEC NOUS!

Chronique rock



par Daniel ROUCHAUD

R.E.M.



Une des premières formations de musique alternative à prendre place dans la musique populaire est de retour avec un nouveau long-jeu. *Out of Time*. R.E.M. connaît bien du succès mais on s'aperçoit que le groupe n'est pas encore au point culminant de sa carrière. *Out of Time* nous offre une autre facette de la musique de R.E.M.

La première pièce qu'on trouve sur ce disque compact est *Radio Song*. Elle est la plus surprenante de l'album. Croyez-le ou non, cette chanson a plutôt un style rap, fait à la R.E.M.

Après l'avoir écoutée quelques fois, on commence à l'aimer. Le rap-rap de cette chanson est KRS-1. Contrairement à la plupart des chansons rap, *Radio Song* est faite avec bon goût et est pleine de diversités musicales. La deuxième chanson (le premier vidéoclip), *Losing My Religion*, est sans aucun doute la meilleure pièce. Une chanson qui donne sur le côté atherno. Une chanson qui devrait beaucoup tourner à la radio.

Tout en n'étant personnellement pas un grand fan de R.E.M., j'ai trouvé l'album bien structuré. Les pièces ne sont pas identiques. Elles ont toutes leur ori-

ginalité. Le chanteur, Michael Stipe, a une belle voix. On a pas besoin de bien connaître la musique de R.E.M. pour savoir que c'est du R.E.M.

Near Wild Heaven, *Shiny Happy People*, *Tenar Karma*, *Me In Honey* et les deux pièces mentionnées précédemment sont celles qui ont saisi mon attention. *Out of Time* devrait plaire à leur légion de fans. Pour les gens qui connaissent moins R.E.M., *Out of Time* pourrait beaucoup vous plaire ou vous déplaire.

Tournée extensive canadienne avec une grande possibilité de concerts dans les Maritimes en juin de *Queensrÿche* et de *Suicidal Tendencies*. Alice Cooper fera une apparition en tant que père de Freddy dans *Freddy's Dead: The Final Nightmare*. La formation Yes sortira un nouvel album au début avril. L'album live des *Rolling Stones* sortira prochainement, ainsi que des nouveautés de *Sheryl Crow*, *Atreyu*, *And The Mechanics*, *Joe Raposo*, *Moby Lemon Drops*, *Rik Ocasek* (ex. *The Cars*) et un coffret d'Elvis Costello pour fin avril.

R.E.M.: *Out of Time*

Note finale: C+

Chronique cinéma



par Paul R. BOSSÉ

Un réalisateur perdu dans *Les bois noirs*



C'est y est! le ciné-campus vient de présenter son dernier film de l'année, soit *Les bois noirs*, du réalisateur français Jacques Deray. Il est dommage que la programmation se termine avec un film si médiocre.

Violette accepte d'épouser Constance sans vraiment le connaître. Elle va vivre avec lui dans un manoir au Périgord, une demeure ancestrale isolée au milieu des bois. Violette se plaît en la compagnie du frère de Gustave, Bastien. Jaloux, Gustave tue son frère et meurt peu après, accusant sa femme de l'avoir empoisonné.

Les bois noirs est un film où, malheureusement, la technique domine la matière. Les décors, les lieux, l'atmosphère, l'éclairage, la photographie, tout est soigné et véritablement gothique. Avec une toile de fond aussi impressionnante que cela, comment Deray peut-il gâcher le film? En y instaurant une intrigue qui ne mène absolument nulle part, des personnages qui ne semblent pas évoluer et une fin banale et singulièrement anticlimatique. C'est du cinéma romanesque qui nous montre toute sorte de choses mais qui, en fin de compte, ne dit presque rien.

L'opposition entre les deux frères est très marquée et l'intérêt du film joue, à un certain point, sur cela. Il y a Gustave, l'intraverti, et Bastien l'extraverti. Cette relation est rendue trop évidente, trop noir et blanc.

Après l'élimination de Bastien, le film cherche désespérément une situation pas très originale, mais ne le trouve pas.

L'autre élément important du film est la transposition d'une femme moderne dans un lieu clos et mystérieux. Quoiqu'étant une situation pas très originale, cela aurait pu être au moins mieux développé. Elle est emprisonnée et elle s'ennuie, tout comme le spectateur. De plus, tous les événements d'intensité dramatiques (le meurtre, l'orage et le déracinement de l'arbre, la disparition des chiens) sont très vite amortis par le rétablissement de la monotonie.

Pour améliorer le film, Deray aurait dû écarter l'emploi du flashback. Le film débute avec une jeune femme qui raconte son histoire à un inspecteur. Il voit que commence l'histoire aux bois noirs, tout en flashback. Évidemment, cet emploi a déjà été fait des centaines de fois mais ce n'est pas le manque d'originalité qui le rend ridicule, c'est son manque de logique. En racontant son histoire, on présume qu'elle a une raison de dire cela à la police, que c'est important. Ensuite, l'on apprend que ce n'était tout simplement que pour l'investigation de la mort de Gustave. Il y a alors comme une seconde fin puis-que le flashback est terminé et on voit Violette quitter le manoir.

suite en p. 19

LE CENTENNIAL VOUS PRÉSENTE

La Salle d'amusement

- Deux tables de billard •
- jeux de fléchettes •

Les mercredis • tournoi de crib
5 prix par semaine

• DU MERCREDI AU SAMEDI •

MUSIQUE "DANSE"

La meilleure musique en ville!

MUSIQUE "DANSE"

CENTENNIAL

686, Boulevard St-George Moncton, N.-B.
Pour réservations, composez le 857-1799

Le gala des athlètes 1990-91

par Annie LEBLANC

Le 26e gala des athlètes de l'Université de Moncton se tiendra le mercredi 3 avril prochain au Mascaret de l'Université (Grande Caf). Ce gala a pour but d'offrir des prix aux athlètes les plus méritants.

Lors de cette soirée, six prix seront décernés, soit ceux pour la meilleure recrue masculine et féminine, le meilleur athlète masculin et la meilleure athlète féminine, le prix pour l'athlète le plus utile à son équipe et finalement le prix pour l'entraîneur de l'année.

Les candidats



Bruneau



Lévesque



Schofield



Veauvour

Ainsi, quatre finalistes se feront la lutte dans la catégorie de l'athlète féminine de l'année soit Angela Breau (athlétisme), Kim Légère (soccer), Rachel Schofield (hockey sur gazon) et Louise Vautour (ballon-volant).

Du côté masculin, le joueur de fond Joël Bourgeois, le hockeyeur Steve Sallier et le voleur Pierre Pelletier, qui a



Bourgeois



Sallier



Barrieau



Deveau



Robichaud



Soucy

lutté chez les filles, en l'occurrence Nicole Barrieau, au soccer, Cathy Deveau, au hockey sur gazon, Glenda Robichaud, également au hockey sur gazon ainsi qu'en athlétisme, ainsi que Brigitte Soucy, au ballon-volant.



Kioyo



Martin

aussi évolué au soccer, sont dans le dernier droit. L'an dernier, Rachel Schofield et Steve Sallier s'étaient emparés.

En ce qui concerne les recrues, quatre candidates se feront la

Il n'y a que deux finalistes chez

leurs homologues masculins. Le choix se fera entre Louis Kioyo, des Aigles Bleus au soccer et le voleur André Martin.

Tous les instructeurs sont pour leur part éligibles au titre qui les concerne.

Le prix du recrue cette année ne sera pas remis, puisque aucun athlète n'a les critères requis. Daniel O'Carroll explique: «Pour recevoir ce mérite, il faut que l'athlète ait participé à une compétition internationale ou nationale de très haut calibre, qu'il soit en année terminale et qu'il ait maintenu une moyenne académique de 3,5 durant toutes ses années universitaires.» Soudainement, que l'année dernière, ce prix avait été remis au capitaine des Aigles Bleus au hockey, Claude Gosselin.

La sélection des athlètes est faite par les entraîneurs. Chaque équipe ayant droit à une nomination par catégorie. Chaque athlète nommé est jugé par sa

performance athlétique, ses qualités de leadership et ses notes académiques.

Deux autres prix seront aussi offerts lors de cette soirée. Le prix de reconnaissance remis à une personne qui a contribué au sport universitaire et le prix Mérida décerné à un journaliste pour son intérêt au sport universitaire et par sa présence lors des rencontres sportives. Ces deux prix sont attribués par un comité des sports de l'Université. De plus, un chandail-souvenir sera remis à tous les athlètes finissant à l'Université de Moncton.

Le gala cette année se tiendra sur le campus comparé aux trois dernières années où il avait lieu en ville. Daniel O'Carroll, explique la raison de ce changement: «Le coût du billet pour assister au gala est moins cher. Les athlètes se seraient plaints du coût des billets, car en passant, les athlètes paient leur billet pour assister à leur gala.»

Soccer intérieur

Les équipes de l'Université font bonne figure à St. Jean

par Martin Bégin

Alors que les équipes sportives ont mis un terme à leur saison depuis quelques temps déjà, les deux formations de soccer du CLM se sont rendues à St. Jean, en fin de semaine dernière, pour participer à un tournoi international. Et aucune des deux équipes n'est revenue les mains vides!

Du côté masculin, les Aigles ne se sont avoués vaincus qu'en finale, lorsqu'ils ont été battus par une formation étoilée de l'Atlantique.

Louis Kioyo a été le meilleur marqueur du tournoi. Il a en effet enfilé l'aiguille à pas moins de sept occasions.

«Il a très bien joué, a confirmé l'instructeur Tahar Alloui, qui a aussi vanté les mérites de ses autres protégés: «Les gens ont joué du très bon soccer.»

Le mentor s'est dit plus ou moins surpris de la performance offerte par ses protégés. «Je savais que nous avions beaucoup de potentiel a-t-il dit.

Pas moins de six équipes ont pris part à cette compétition. Les Aigles ont tout d'abord af-

fronté chacune d'elles lors d'un tournoi à la ronde. Le Bleu et Or a pris la deuxième place lors de ce tournoi.

Rapportons que la formation n'avait remporté aucun match lors de la saison régulière tenue à l'extérieur l'automne dernier.

Tahar Alloui dit toutefois comprendre mal ce que chacun de ses joueurs n'aient reçu que 20 dollars de l'Université pour cinq jours pendant le tournoi. «C'est ridicule», a-t-il affirmé.

Les Angers, troisièmes

De leur côté, les Angers Bleues ont décroché la troisième position lors du tournoi féminin.

C'est un but de Nicole Barrieau, en prolongation de la finale consolation, qui a permis aux Angers de grimper sur le podium.

Quatre équipes étaient présentes au tournoi. Là aussi, chacune d'elles s'affrontaient dans un tournoi à la ronde. Suite à ces matchs, les deux équipes de tête se disputaient la première place lors de la finale, alors que les deux autres jouaient pour déterminer qui allait finir en troisième place.

suite en p. 19

VENTE POUR LES DIPLÔMÉS

Chez Haywood's Honda, nous offrons des plans spéciaux et des taux de financement spéciaux aux diplômés (et ceux qui recevront leurs diplômes bientôt) sur tous les véhicules neufs et usagés. Rendez-vous visite au concessionnaire pour plus de détails.



Marc Landry

- Meilleur vendeur Honda au Canada atlantique en 1990
- Bilingue

• Avec un souci constant de satisfaire à tous vos besoins en matière d'automobile

Haywood's
HONDA

Enjeux/Hors-jeux

par MARTIN BÉGIN

C'est le temps des cadeaux

C'est dans une semaine, soit mercredi prochain, que le Service des sports inter-universitaires couronnera les lauréats de sa dernière campagne.

Si le choix s'annonce facile dans certaines catégories, il en va tout autrement dans d'autres, les athlètes s'étant démarqués à l'échelle de l'Asie et de l'U.Sic n'étant pas légion, cette année.

Le choix de la recrue féminine par excellence ne devait pas poser trop de problèmes. Mesdemoiselles Barbeau, Deveau et Robichaud ont toutes connu une belle campagne, mais le titre devrait normalement revenir à Brigitte Soucy, qui a été, cette saison, l'un des rouages importants des Angles Bleues au ballon-valet. Elle a de plus été nommée sur la formation étoile de l'Asie et sera certes une des figures dominantes dans la ligue au cours des prochaines années.

Le choix de l'entraîneur de l'année ne pose pas lui non plus de problèmes. Il est difficile de concevoir comment Robert Grandmaison, avec la saison qu'il a connue et après avoir décroché pareil honneur à l'Asie, pourrait voir le titre lui échapper. À sa première saison à la barre de l'équipe, il a remporté un succès presque insoupçonné, avec un alignement bonifié de recrues.

C'est par la suite que la situation se corse.

Dans la catégorie de l'athlète féminine par excellence, les quatre joueuses en nomination ont très bien tiré leur épingle du jeu dans leur discipline respective. Néanmoins, Rachel Schofield devrait redécouvrir cette

année avec ce qui sera son tour du chapeau, puisqu'elle recevra ce titre pour la troisième année de suite. Elle a été la figure de proue des Angles Bleues au hockey sur gazon, tout au long de l'année. Elle a terminé au premier rang des marqueuses de l'Asie. Elle a de plus été l'une des cinq participantes canadiennes au programme jeunesse du monde, qui a eu lieu en France, en février. La ligue pourrait encore s'allonger un bon bout de temps.

Le comité de sélection pourrait aussi être tenté de donner un cadeau d'adieu à Louise Vautour, qui tire sa révérence. Au niveau masculin, le choix n'est pas plus aisé. Mais il sera certes difficile de passer outre les performances de Joël Bourgeois lors des championnats de l'Asie et de l'U.Sic. Des performances qui sont venues s'ajouter à celles réalisées en saison et qui devraient assurer le titre au courtier de Grand-Digue. Une mention fort honorable à Pierre Pelletier qui a eu une très bonne année, même s'il a évolué avec des équipes qui n'ont pas connu tellement de succès. D'ailleurs, les deux hommes pourraient bien se partager le titre.

En ce qui concerne la recrue masculine, Louis Koyou devrait l'emporter devant André Martin. L'athlète du Cameroun a compté tous les buts des Aigles Bleues, au soccer, à l'exception d'un seul, lors de la saison des siens, l'automne dernier.

Tout ce beau monde se retrouvera donc à la cafétéria de l'Édifice Taillefer mercredi prochain. C'est moins cher qu'à l'hôtel Beauséjour, mais comme ce ne sont pas tous les athlètes qui ont eu une bonne...

Bilan de la saison des Angles Bleues: une saison très satisfaisante sauf que...

par ANICK F. LOSIER

Premièrement, la saison régulière a été très satisfaisante sauf que la dernière semaine a été très décevante, résume Robert Grandmaison, en faisant allusion à la défaite crève-cœur des Angles Bleues en demi-finale de l'Asie contre l'Université Dalhousie.

Selon lui, qui en était à sa première saison à la barre des Angles Bleues, plusieurs raisons sont à l'origine de cette défaite. Grandmaison croit d'ailleurs que s'il aurait été plus près de l'Université, il aurait pu mieux saisir le pouls de l'équipe. Enseignant dans une école à Riverview, il indique qu'il était difficile de pouvoir suivre le cheminement de l'équipe et avoir des contacts à temps avec les athlètes. De plus l'adaptation a pris du temps. Il fallait que les recrues se familiarisent avec l'environnement universitaire et que l'ensemble de l'équipe s'adapte à un nouvel entraîneur. Aussi, l'entraîneur, lui-même, a dû subir une période d'adaptation. C'est un travail très exigeant

mais à la fois très motivant, affirme-t-il.

Départs

Cette année, quatre joueuses, ayant fait leur marque dans l'uniforme des Angles Bleues doivent partir. Marion Dallaire, Louise Vautour, Sue McCarthy et Huberte Jailler quitteront l'équipe. Demandé de qualifier ces athlètes, Robert Grandmaison indique que Marion Dallaire, en dépit de multiples blessures, a fait preuve de courage tout au long de l'année. Louise Vautour est caractérisée par sa patience, Sue McCarthy est de celles qui ne lâchent jamais et Huberte Jailler possède un gabarit très avantageux.

À sa première saison avec les Angles Bleues, Robert Grandmaison a été nommé entraîneur de l'année de l'Asie. Il croit modestement que ce titre ne lui serait pas revenu sans l'apport des athlètes. «Ce titre revient aux athlètes et à l'encadrement universitaire, à-t-il indiqué. Il croit également que son assistant, Bernard Blanchard, lui a été d'une très bonne aide.

L'an prochain?

Le recrutement pour la prochaine saison est plutôt lent. Jusqu'à maintenant, seulement quelques actions ont été prises notamment au tourné féminin des écoles secondaires qui avait eu lieu cet automne. Selon Grandmaison, le recrutement doit être fait dans le bassin francophone de l'Université de Moncton. «Il y a un bon noyau qui reste encore dans l'équipe, indique-t-il, il faut recueillir des filles de talent qui viendront compléter ce que nous avons ici».

suite de la p. 17

● **Cinéma**
Ce film avait une atmosphère extraordinaire et des personnages aussi intéressants et aurait certainement pu être meilleur. En entrant dans la salle, on a beaucoup de difficulté à retenir ce que le film voulait nous dire puisqu'il est très près d'être vide de contenu.

Nous manquons surtout pas les films publicitaires de Cannes 1990, à l'effluve au Ciné-Campus la semaine prochaine. Ces publicités sont toujours très divertissantes et ils nous permettent d'avoir un aperçu international. De plus, cela fera un changement très rafraîchissant de la crasseuse publicité américaine qui nous envahit à la télévision.

suite de la p. 18

● **Soccer Intérieur**

Le Bleu et Or a conservé une fiche d'une victoire et deux défaites lors de la ronde préliminaire. Fait à noter, cette victoire est survenue contre une formation sénior de St. Jean qui fait, aux dires de Danielle Audet, la pluie et le beau temps depuis quelques semaines à cet endroit. La piste était très heureuse de la performance offerte par ses protégées. «Les filles n'ont jamais joué comme cela. C'était incroyablement ne se lassait-elle pas de répéter.

Génévieve Labbé a été la meilleure des joueuses au cours de la fin de semaine avec une récolte de deux buts. Mais selon Danielle Audet, tout le monde dans l'équipe a mis l'équipe à la route, au cours de la fin de semaine.

Une tournoi régional est prévu à l'Université de Moncton pour le début avril.

LE FRONT
Emplois

(pour la période de septembre 1991 à mars 1992)

- Rédacteur/trice en chef *
- Rédacteur/trice adjoint *
- Responsable de section *
- Arts et spectacle *
- Sports *
- Journalistes *

Critères d'embauche:

- maîtrise du français écrit;
- disponibilité;
- sens du leadership;
- bonnes connaissances générales;
- ouverture d'esprit;
- (* expérience du journalisme écrit)
- Prêt-pôt-e au traitement de texte
- Correcteur/trices (2)
- Réviseur-e

Ces emplois s'adressent aux étudiants et s'effectuent au Centre universitaire de Moncton et sont rémunérés avec des bourses.

La date limite de mise en candidature se termine le vendredi 29 mars 1991, à 18h. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter Michel Laliberté, au 858-4526, ou rendre-visite au bureau du journal *Stilet* dans l'édifice de la Félocom.

Le Front, on le lit parce qu'on le vit!

LE FRONT
On le lit parce qu'on le vit!

la Lanterne

Yuk! Yuk!

Présente

"Wacky Walter"

mercredi à compter de 22h

Yuk! Yuk!

Jeux en groupe

Des folies

SUPER SOIRÉE
ENTRÉE GRATUITE

LES SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 AVRIL 1991

à 20 h 30 au Moncton High School

Billets en vente aux deux Librairie Acadienne,
à la Librairie Le Bouquin (Superstore), et à la
Bibliothèque Champlain (U de M)

au prix de *21\$

* Remboursement de 2\$ au guichet sur présentation d'une carte pour étudiants et étudiantes, 65 ans et plus, 12 ans et moins.

